F.x.w.
19

30680

ONAN,

OU

LE TOMBEAU

DU MONT-CINDRE,

FAIT HISTORIQUE,

Présenté en 1809 à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, avec cette épigraphe :

« Je tente d'arracher les mœurs de la jeunesse aux dangers d'un naufrage qui devient plus grand chaque jour. Qu'une seule victime soit sauvée, et j'aurai le prix de mon travail ! Mais si cet heureux triomphe m'était annoncé par vos suffrages, je resterais alors persuadé que pour récompenser ses amis l'humanité s'entend avec la gloire. »

Par Marc-Antoine PETIT,

Docteur en médecine de la ci-devant université de Montpellier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur d'opérations et de chirurgie clinique, président de la société de médecine de Lyon, membre de l'académie de la même ville, de celles de Dijon, de Rouen et de Madrid, de la société des professeurs de l'école de médecine de Paris, des sociétés de médecine de Paris, Montpellier, Bruxelles, Anvers, Bordeaux, Nîmes, Marseille, Avignon, Strasbourg, Toulon, Bourg, Dunkerque et Grenoble. correspondant de l'Institut

Se vend, à LYON et à PARIS,
Chez les principaux Libraires.

1809.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR

DUMAS,

Directeur de l'école de médecine de Montpellier, professeur d'anatomie et de physiologie, professeur de médecine clinique de perfectionnement, médecin de l'hospice pour le traitement des maladies chroniques, correspondant de l'institut national de France, etc. etc.

MON AMI,

Tu m'as permis de te donner un témoignage public de mon inviolable attachement, en te dédiant cet Opuscule sur des secours que je tente d'opposer à des maux que l'on peut prévenir, mais que nous ne guérissons pas toujours. Pour les combattre avec succès, j'ai cru qu'il suffisait de les peindre dans leur honteuse laideur, et de faire frémir sur leurs conséquences fatales. Il fallait éclairer

le coupable sur des dangers que souvent il ignore; il fallait les montrer à l'innocence même sans en altérer la pureté, sans la souiller par des images qu'elle repousse. J'ai pensé que mes idées, renfermées dans un cadre presque dramatique, éloigneraient moins les jeunes lecteurs; et qu'ennoblies par le style de la poésie, elles pourraient encore être chastes. Si j'ai réussi, j'aurai fait quelque bien; j'aurai rempli ton intention constante et la mienne, et rendu cet hommage moins indigne de toi. Quand mon amitié ne te l'eût pas destiné, je l'eus offert encore au médecin savant, au praticien distingué, au premier physiologiste dont la France s'honore; au citoyen courageux, qui partagea nos dangers pendant le siége de notre cité, et faillit payer de sa vie ses opinions généreuses. Accepte-le donc, mon ami, autant comme le tribut de l'amitié, que comme une dette qu'acquittent à la fois les sciences et la reconnaissance de ta patrie.

Lyon, le 20 juillet 1809.

MARC-ANTOINE PETIT.

AVERTISSEMENT.

TISSOT venait de mourir : la société de médecine de Lyon, dont il était membre, voulut en entendre l'éloge, et me chargea de lui rappeler tous les droits qu'il avait à son estime et à ses justes regrets (1). Pour le faire d'une manière plus digne d'elle et de lui, je dus relire les ouvrages nombreux par lesquels le savant médecin de Lausanne attacha la reconnaissance publique à son nom ; et, dans ces utiles recherches, j'éprouvai une satisfaction que je n'avais point connue en les lisant isolément. La masse du bien que lui devait l'humanité s'offrit toute entière à ma vue ; et pénétré d'une admiration profonde, je me demandai avec attendrissement, quel était donc cet homme dont l'inépuisable bienfaisance chercha dans toutes les classes de la société des malheurs à secourir et des douleurs à calmer ? Il vit souffrir

(1) Cet éloge a été imprimé dans le premier volume des actes de la société de médecine de Lyon ; 2 vol. in-8., chez *Reymann*.

le peuple, et rédigea pour lui cet avis si connu (1), dans lequel les conseils de la sagesse sont mis à la portée de tous, et renfermés dans des bornes où ils ne sauraient être dangereux. Il fit connaître aux gens du monde (2) tous les préceptes du régime convenable à leur manière de vivre, à leur fortune et à leurs usages. Il apprit aux gens de lettres (3) que les sentiers qui les mènent à la gloire ont des périls que l'on peut éviter, et que sans les plus sages précautions la santé se perd dans les méditations et les travaux nocturnes. Il écrivit sur les maladies nerveuses (4) si fréquentes chez les femmes, si obscures dans leur origine, si douloureuses, si variables dans leurs formes, quelquefois si mal appréciées; et son traité est un de ceux dans lesquels on peut trouver de plus véritables lumières et de plus savantes recherches. Enfin, dans son amour pour ses semblables, il embrassa cette classe d'infortunés que la fièvre des sens consume dans la solitude, et qui, égarés ou

(1) Avis au peuple sur sa santé.

(2) Essai sur les maladies des gens du monde.

(3) De la santé des gens de lettres.

(4) Traité des nerfs et de leurs maladies.

coupables, flétrissent à son aurore une vie dont ils allaient bientôt connaître le prix. Il leur présenta l'Onanisme (1); et cet ouvrage parut au milieu d'eux comme la lumière dans le sein des ténèbres. Il les éclaira sur leurs dangers, et devint bientôt dans toute l'Europe la leçon écrite des instituteurs et des pères.

Ainsi dans le cours d'une vie trop tôt bornée, et pleine encore de mille autres travaux, Tissot mérita d'être nommé le bienfaiteur de la jeunesse, des gens de lettres, des hommes du monde, des femmes et du peuple. Il a cessé de vivre, et ce peuple, ces femmes, ces hommes du monde, ces gens de lettres, cette jeunesse, tous ces êtres qu'il aima, et du bonheur desquels il fut long-temps occupé, tous ont gardé le silence; aucune voix n'a demandé des lauriers pour son front (2); et l'homme dont la statue eût honoré sa patrie, attend

---

(1) L'Onanisme, 1 vol. in-12.

(2) M. *Hallé*, l'un des plus savans professeurs de l'école de Paris, acquitte en ce moment envers Tissot la dette des sciences et de l'humanité. Il publie une édition de ses œuvres qu'il enrichira de notes; et cette manière de louer un grand homme ne peut appartenir qu'à ceux qui sont dignes de partager sa gloire.

encore dans le tombeau le premier chant de la reconnaissance.

Oserai-je présenter ici comme un hommage digne de TISSOT, cet Opuscule offert à sa mémoire ? Je le présenterai du moins comme une preuve de l'intérêt que m'inspira la lecture de l'Onanisme. J'ai senti comme lui que la jeunesse avait besoin d'être éclairée sur les dangers auxquels elle s'expose, et j'ai recueilli tous les faits qui peuvent servir à les peindre. Embarrassé pour choisir entre ces honteuses richesses, j'ai dû préférer un fait dont j'avais été le témoin, persuadé que l'on peint mieux ce qui nous frappa vivement. J'en ai fait le texte de cet ouvrage, sans rien ajouter à la vérité; car ici la vérité a cet horrible avantage qu'elle égale, ou surpasse peut-être tout ce que l'imagination pourrait concevoir d'affreux. Je n'en ai rien déguisé : j'ai montré les tourmens du coupable, depuis le premier jour où sa pensée n'est plus pour l'innocence, jusqu'à celui où il trouve dans un trépas si douloureusement acheté le seul remède à des maux qu'il ne tenait qu'à lui d'éviter. J'ai appelé à son secours le devoir, l'honneur, la gloire, la patrie, l'amour de la vie, la tendresse paternelle, le respect pour l'opinion,

l'idée de l'infamie, la crainte d'un éternel avenir, la puissance de la religion, tous les sentimens enfin qui vivent dans les ames honnêtes, et dont l'oubli fait les coupables. J'ai fait sortir ces leçons de la bouche d'un religieux et d'un père : eux seuls, au nom de la nature ou du ciel, pouvaient interroger le vice sur la honte de ses mystères. Tout ce qu'ils ne pouvaient dire, je l'ai rejeté dans les descriptions, et je l'ai dit moi-même; car le médecin, s'occupant à la fois des maux de l'ame et des douleurs du corps, a seul le droit de se placer entre le sacerdoce et la paternité.

J'aurai à justifier peut-être le choix que j'ai fait du style poétique pour exprimer mes idées; mais en me lisant, on verra facilement que la seule poésie pouvait ennoblir de honteuses images, couvrir d'un voile de décence des expressions que la pureté désavoue, et les offrir à la pensée sans en souiller la chasteté. Quand les leçons doivent être reçues par tous les sexes et par tous les âges, il faut qu'elles puissent être lues sans rougir; et je le demande aux mères de famille, mettraient-elles l'ouvrage de TISSOT entre les mains de leurs filles? Les pères eux-mêmes sont-ils sans inquiétude en le confiant à leurs fils ? Je ne le pense pas; les

aveux que j'ai reçus m'en ont souvent appris les dangers, et la leçon qu'attendait la jeunesse était encore à donner.

Aurai-je vaincu toutes les difficultés de la tâche que je m'étais imposée ? Je ne puis m'en flatter ; elle en offrait d'insurmontables peut-être ; mais au moins ces mêmes difficultés, autant que la pureté de mes intentions, me serviront d'excuse. Comme ami de l'humanité, je désirais pour la jeunesse une leçon qui fût sans danger ; je la désirais plus encore comme père ; et comme médecin, il m'appartenait de la donner. C'est à ces titres seuls que je la présente à la bienveillance des instituteurs et des pères. Puissent-ils la défendre contre les malignes interprétations de ces hommes légers, qui courent après la facile gloire de dénaturer d'un mot les plus louables intentions. Puissent-ils leur dire que l'abîme que je cherche à fermer, engloutit chaque année des milliers de victimes ; que parmi les individus des deux sexes qui périssent entre la dixième et la vingtième année de la vie, les deux tiers sont dévorés par le monstre de la solitude, qui, ravageant encore les immenses populations célibataires, y porte, avec le germe de tous les maux,

l'oubli des mœurs, le mépris des unions légitimes, et les féroces inclinations. Qu'ils sachent que la phthisie pulmonaire, dont les funestes progrès en Europe doivent alarmer les gouvernemens, a puisé dans la même source sa trop fatale activité ; et quand ils seront bien convaincus des dangers que je rappelle, qu'ils blament, j'y consens, les efforts d'un médecin qui ose en chercher le remède ; qu'ils aiguisent les traits du ridicule sur la pierre des tombeaux que je leur ai montrés ; ils ont perdu le droit de faire compter leur suffrage : ou plutôt je les attends au jour où ils seront pères ; et peut-être au terrible jour où le fils qu'ils auront tant aimé, victime des mêmes erreurs, verra s'ouvrir et se fermer sur lui les mêmes tombeaux dont je cherchais à lui montrer les traces.

Je n'ai rien fait au reste sans avoir pris l'avis de mes amis, et des hommes instruits qui ont bien voulu me donner des conseils ; j'ai communiqué mon travail à des pères de famille éclairés ; j'ai sur-tout interrogé le cœur des mères, car c'est à ce tribunal qu'il faut porter en dernier ressort la cause des bonnes mœurs et de la tendresse pour ses enfans. J'ai profité des observations de tous ; j'ai changé ou adouci plusieurs traits de mon ta-

bleau, et rejeté dans des notes les développemens qui devenaient nécessaires. J'ai fait plus encore; j'ai brigué le suffrage d'une compagnie savante, et la manière dont l'Académie des Jeux floraux de Toulouse a exprimé le sien dans son compte rendu, les regrets qu'elle m'a témoigné par M. Portevin, son secrétaire général, de n'avoir pu donner le prix, par l'impossibilité de faire une lecture publique de mon ouvrage; ce suffrage, ces regrets me sont trop honorables pour qu'on ne me pardonne pas de les faire connaître ici : ils prouvent d'ailleurs que la cause des bonnes mœurs a trouvé de puissans défenseurs dans cette assemblée, et que peut-être aussi je me suis approché du but.

ACADÉMIE
DES JEUX FLORAUX.

Extrait de la séance publique du 3 mai 1809, tenue au Capitole, dans la galerie des Illustres.

APRÈS quelques réflexions générales sur l'influence qu'exercent aujourd'hui deux écrivains distingués sur la poésie et la littérature, M. POITEVIN a dit : « Que ces réflexions avaient occupé » l'Académie dans l'examen des pièces mises au » concours, principalement à la lecture des » poèmes et des épîtres. Sur vingt ouvrages de ce » genre, l'Académie n'en a trouvé qu'un qui ait » mérité une attention sérieuse : il est sagement » écrit, plein d'images touchantes et de senti- » mens vertueux, ne manquant ni de force, ni » de verve, quoiqu'un peu lent dans sa marche : » son but est louable et le sujet intéressant, puis- » qu'il tend à inspirer l'horreur et l'effroi d'un » vice honteux et funeste. Mais quoique l'expres- » sion en soit toujours décente, il serait impos- » sible d'en faire une lecture publique, ou même » d'en proclamer le titre ; et dès-lors, en rendant

» toute justice aux talens et à l'honnêteté de l'au-
» teur, nous avons écarté son poème, en regret-
» tant qu'il n'ait pas choisi un autre sujet.

» Ainsi le prix de la violette est réservé pour
» la troisième fois. »

Voilà, je l'avouerai, le suffrage qui m'a déterminé à donner de la publicité à cet Opuscule, comme celui de l'Académie française m'engagea à publier mon essai sur la médecine du cœur (1); puisse-t-il, comme ce dernier, être reçu du public avec quelque indulgence, et lui prouver qu'un médecin même peut, sans être coupable, concilier l'importance et la sévérité de ses devoirs, avec de nobles distractions et d'utiles loisirs.

---

(1) Un vol. in-8., chez MM. *Reymann*, *Yvernault* et *Cabin*, *Bohaire*, *Garnier*, Libraires à Lyon.

ONAN,

ONAN,

OU

LE TOMBEAU

DU MONT-CINDRE.

Non loin de ces remparts que Plancus a fondés,
Dans de fertiles champs, par ses eaux fécondés,
La Saône, avec lenteur caressant son rivage,
Du commerce opulent embellit l'héritage,
Et d'un vallon superbe, ornement orgueilleux,
Semble un fleuve d'Eden dont la source est aux cieux.
Dans ces lieux enchantés, un sort digne d'envie
Avait fixé Corval : chaque jour de sa vie
Lui présentait l'espoir d'un jour encor plus beau,
Et le temps sous des fleurs lui cachait le tombeau.
Heureux père, il croyait avoir long-temps à l'être.
Son fils, le seul pour lui que le ciel eût fait naître,
Orgueil de sa famille et ses plus chers amours,
De son troisième lustre allait finir le cours.
Eugène était son nom : né sous un ciel prospère,
Il en avait reçu tous les dons qu'il peut faire;
L'esprit et la beauté, les talens, un bon cœur,
La sensibilité, privilége enchanteur

De vivre dans autrui, d'étendre à tout son ame.
Son sein brûlait déjà de cette noble flamme,
Aliment du génie et des succès heureux
Qui porte vers la gloire en s'élevant aux cieux.
Depuis peu cependant cette ardeur empressée
D'un avenir moins beau remplissait sa pensée;
L'étude vainement lui montrait ses lauriers,
Il dédaignait l'honneur de cueillir les premiers.
Ses travaux languissaient; une triste indolence
De quelque mal secret trahissait l'influence;
Il cherchait le repos; et le froid de l'ennui,
Au milieu des plaisirs, le glaçait malgré lui;
Il fuyait jusqu'aux soins qu'on prenait pour lui plaire.
Cet état alarma la tendresse d'un père;
« Eugène, lui dit-il, interromps tes travaux,
» Ton courage lassé demande du repos.
» Tes succès font ma gloire, et ton zèle t'honore;
» Mais ton âge, mon fils, ne permet pas encore
» Cet emploi de la force, et ces travaux constans
» Qui pressent l'avenir et devancent le temps :
» Dans son repos utile imite la nature;
» Elle enfante le jour pendant la nuit obscure,
» Prépare dans son sein l'éclat de son réveil,
» Et s'embellit encor du calme du sommeil.
» Viens habiter nos champs; viens sur ce beau rivage,
» Un loisir fortuné te rendra ton courage. »

Eugène fut docile à l'avis paternel:
Il quitta la cité, l'asile solennel,
Où, de l'empire illustre acquis à l'éloquence,
Bérenger chaque jour lui vantait la puissance;
Où Mollet l'instruisait à contempler les cieux;
D'Euclide et de Pascal, où le rival heureux
Des nombres et des temps lui montrait l'étendue,
Et des signes divers la valeur convenue.
Eugène, en s'éloignant de ces maîtres chéris,
Sembla de leurs bontés mieux connaître le prix.
De touchans souvenirs dans son cœur s'éveillèrent,
Et de ses yeux émus quelques larmes coulèrent.
Adieu..... Jamais, dit-il, je n'oublierai.... Sa voix
Aux efforts de son cœur se refusa trois fois;
Et de justes regrets accablant son courage,
Un silence éloquent fut son dernier hommage.
Ces regrets mérités, cette noble douleur,
Pendant long-temps encor pesèrent sur son cœur;
Mais le calme des champs, la tendresse d'un père,
L'aspect d'un autre lieu parurent l'en distraire;
Lui-même, de ce calme un moment étonné,
Se trouva moins à plaindre et moins infortuné:
Hélas! il s'abusait..... Et déjà dans l'abîme
L'impitoyable mort appelait sa victime.
Bientôt, à la langueur dont il était frappé,
Le vide d'un esprit qui n'est plus occupé

Joignit cette tristesse accablante et profonde,
Oubli désespérant de soi-même et du monde,
Qui fait à chaque instant de la vie un fardeau,
Un besoin du néant, un plaisir du tombeau;
Trépas anticipé, sombre mélancolie,
Existence cruelle à qui la mort s'allie !
Eugène dans son cœur sentait mille poignards :
Honteux de son état, redoutant les regards,
Le jour il se cachait, et la nuit toute entière
D'un sommeil sans repos accablait sa paupière :
Quelquefois sur les monts on le voyait errer;
Dans le fond des forêts quelquefois s'égarer;
Et toujours, de ces lieux chers à son goût sauvage,
Il revenait plus triste, et presque sans courage.....
Hélas ! la solitude et son silence heureux
Ne peuvent soulager que les cœurs vertueux !
Le méchant y nourrit de fiel sa haine sombre;
Et le vice à loisir s'y satisfait dans l'ombre.
Corval en gémissait..... Un noir pressentiment
Lui disait que son fils n'était plus innocent.
Il connaissait l'erreur si fatale à cet âge,
Cette fièvre des sens et ce brûlant orage,
Dont l'air contagieux, élément destructeur,
Dessèche de la vie et le fruit et la fleur;
Fléau des jeunes ans, triste et honteuse flamme
Qui se dévore seule, et brûle loin de l'ame.

Mais quel cœur de ses maux n'aime pas à douter !
Il espérait encor, cherchait à se flatter,
S'accusait quelquefois de trop de prévoyance;
Et tremblait, en parlant, d'outrager l'innocence,
De lui montrer l'abîme à ses yeux inconnu,
Et de l'instruire au vice en louant la vertu.
A ce doute pourtant cherchant à se soustraire,
Et jaloux de remplir tous les devoirs d'un père,
Il vint auprès d'Eugène; et hâtant son réveil,
« Je t'arrache, dit-il, aux douceurs du sommeil;
» Mais j'ai perdu le mien; de ta mélancolie
» L'aspect, depuis six mois, empoisonne ma vie;
» Tu sèches, tu languis, et je te vois mourir :
» Qu'as-tu fait ? que veux-tu ? qui peut te secourir ?
» Quels sont tes maux, tes vœux? qu'elle est ton espérance?
» Viens, ouvre-moi ton cœur..... Tu gardes le silence !
» Tu n'as rien à me dire, Eugène !..... Eh quel effroi
» M'ôte ta confiance et t'éloigne de moi ?
» Ne te souvient-il plus des bontés de ton père ?
» Long-temps je fus pour toi l'ami le plus sincère.
» Le plus cher à ton cœur..... Ton cœur est-il changé?
» Dans des liens secrets serait-il engagé ?
» Aurais-tu de l'amour ressenti la puissance ?
» L'amour peut quelquefois alarmer l'innocence;
» Mais s'il subjugue l'ame, il ne la flétrit pas.
» Toi cependant, mon fils, tu cours vers le trépas;

» Dans tes traits altérés j'ai peine à te connaître.
» Le vice seul, Eugène, ou le crime peut-être,
» A pu marquer ton front de ce cachet cruel :
» Parle, es-tu malheureux ?.... Êtes-vous criminel ?
» — Malheureux..... Je le suis, je le suis, ô mon père !
» De vos maux et des miens, de l'aveu qu'il faut faire,
» De ma faute honteuse, et de tous mes remords.
» Je ne vous dirai point, pour excuser mes torts,
» Que, cachant à mes yeux la grandeur de l'abîme,
» De perfides amis m'instruisirent au crime ;
» Que le ciel qui m'entend les maudisse à son tour !
» J'ai perdu, je le sais, mes droits à votre amour ;
» Je n'en ai qu'au mépris ; il doit couvrir ma cendre.
» Vous voulez un aveu !.... Frémissez de m'entendre....
» Ouvrez-moi votre sein..... Cachez-moi votre effroi....
» Onan fut moins coupable et moins honteux que moi !....
» .... Eh bien, pourrai-je encor vous appeler mon père ?
» — Oui, tu le peux, mon fils, et ta douleur amère
» D'un noble repentir est le gage assuré ;
» Le tort dont on rougit est presque réparé :
» La volonté peut tout sur celui que tu pleures ;
» Et le temps, dans son sein, conserve encor des heures
» Que réclament pour toi le bonheur et la paix.
» Tu ne connaissais pas l'abîme où tu tombais ;
» Hélas ! il est affreux : et la bouche d'un père
» Refuse de conter cet horrible mystère :

» Mais tu dois le connaître, et je veux aujourd'hui
» Voir l'ermite sacré, te conduire vers lui;
» Ministre du Seigneur, il bénit ta naissance,
» Et sa voix dans ton cœur appela l'innocence.
» Ce premier des trésors, tu l'as mal défendu;
» Mais si son calme heureux ne t'est jamais rendu,
» Tu peux reprendre encor l'estime de toi-même,
» Tu peux vivre du moins.... Viens, le père qui t'aime
» Aux pieds de nos autels offrant ton repentir,
» Va demander ta grace et pourra l'obtenir. »

Au sommet du Mont-Cindre, un antique ermitage
Etait depuis long-temps la retraite d'un sage,
Qui, du sein de l'église, avait dans ce beau lieu
Transporté les autels et le culte de Dieu.
Par lui l'encens fumait sur la montagne sainte,
Et la religion en bénissait l'enceinte.
Quand il priait, l'airain fidèle à son devoir
L'annonçait au matin, ou l'apprenait au soir:
Et quand, du haut du mont jetant au loin la vue,
Il admirait des champs la superbe étendue,
Cette Saône tranquille, et ses bords enchantés,
Et ces vallons si beaux par Corval habités,
Il paraissait un dieu prêt à se faire entendre;
Et du haut de ce mont la paix semblait descendre.
Ce fut vers ce vieillard favorisé des cieux,
Que Corval conduisit son enfant malheureux,

En invoquant pour lui sa bonté paternelle,
Ses conseils, un asile, et l'ardeur d'un saint zèle
L'ermite accorda tout : fier du noble plaisir
De trouver un mortel et le ciel à servir,
Il accueillit Eugène, et comme un tendre père
Le plaça près de lui sous son toit solitaire,
Veilla sur son repos, régla l'emploi des jours;
Et de sa piété l'environnant toujours,
Il crut par le travail, l'étude, la prière,
Entre le vice et lui placer une barrière.
Tantôt de la vertu lui vantant les douceurs,
Il lui disait quel prix s'attache aux bonnes mœurs;
Comment la paix de l'ame à la santé s'allie;
Comment par un front chaste est encor embellie
Cette image d'un Dieu, dont l'extrême bonté
Marqua l'homme du sceau de sa divinité.
Tantôt il lui montrait, vengeur de la nature,
Ce Dieu du lâche Onan frappant la race impure,
La courbant sous le poids de ses vils attentats,
La flétrissant, semant sous chacun de ses pas
La douleur, le mépris, la honte ineffaçable,
Et le remords rongeur qui trouble un front coupable.
Il lui montrait les fils nés de son union,
Vivant dans la langueur et dans l'affliction;
Faisant par mille maux le désespoir des mères,
Et révélant à tous la honte de leurs pères.

C'était par ces discours que l'ermite pieux
Cherchait à rendre encor Eugène vertueux.
Un jour, loin du Mont-Cindre et de son ermitage,
Ensemble ils parcouraient ce superbe rivage,
Qu'avec orgueil Lyon offre à l'œil enchanté,
Comme un titre de gloire et de prospérité ;
Lorsqu'une pyramide à leurs yeux se présente.
Ce noble monument, cette masse imposante,
Le marbre de sa base, et les noms glorieux
Que la reconnaissance y portait jusqu'aux cieux,
Etonnèrent Eugène : « Oh ! dites-moi, mon père,
» Quel est ce monument? et quel vœu de la terre
» Adresse-t-il au ciel ? » — Inclinez-vous, mon fils,
Dit l'ermite, en laissant de ses yeux attendris
Echapper malgré lui quelques pieuses larmes ;
« Les champs que nous foulons, du tumulte des armes
» Et des cris de la guerre ont long-temps retenti.
» Après avoir lutté contre un affreux parti,
» Perdu mille guerriers, vu leurs maisons en cendre,
» Les Lyonnais devaient ou mourir ou se rendre ;
» Ils choisirent la mort.... Tous ceux que la valeur
» Avait dans cent combats guidés aux champs d'honneur,
» Quittèrent leurs foyers ; et dans une nuit sombre,
» Où le courage au moins pouvait braver le nombre,
» Tentèrent d'arracher à d'indignes hasards
» Les drapeaux glorieux, honneur de leurs remparts.

» La route où nous marchons fut celle qu'ils suivirent :
» L'airain les y frappa ; presque tous y périrent,
» Par l'homicide plomb atteints de tous côtés.
» Nul asile, nul lieu ne furent respectés :
» Je les ai vus, mon fils, abandonner la vie
» Avec moins de regrets que leur triste patrie,
» Jeter sur elle encor un regard expirant,
» Et lui léguer leur gloire à sauver du néant.
» Ce dernier de leurs vœux fut entendu sans doute,
» Et des champs immortels ce marbre ouvrant la route,
» A la postérité consacre ici les noms
» Des guerriers qu'immola le fer des factions.
» Ils étaient de votre âge, Eugène ; et leur mémoire
» Au cœur de leurs amis peut s'offrir avec gloire,
» Ils sont morts en héros ; mais vous, infortuné,
» Par le vice honteux toujours plus entraîné,
» (Car en vain contre lui je vous donne des armes,)
» Vous mourrez, mais sans gloire, et peut-être sans larmes ;
» Flétri, déshonoré, courbé sous le fardeau
» De la honte qui doit sceller votre tombeau :
» Ne laissant après vous que l'image d'un crime,
» Dont on n'ose pleurer ni plaindre la victime.
» Il en est temps encore, Eugène, croyez-moi,
» Sauvez-vous du péril, tout vous en fait la loi,
» Et la religion, et l'honneur, et la gloire.
» Remportez sur vous-même une noble victoire :

» Le prix qu'à ce triomphe accordera le ciel,
» Vaudra mieux que ce marbre et qu'un nom immortel. »
Hélas ! ces doux accens, cette parole sainte
Ne purent de la terre abandonner l'enceinte ;
Le vent les dispersa : ce vœu de la vertu
D'un Dieu trop offensé ne fut point entendu :
Lui seul donne la force ; et le coupable Eugène,
De sa faute bientôt devait porter la peine ;
Rien ne l'avait changé : souillant à son réveil
La pureté du jour, outrageant le sommeil,
Il ne mesurait plus la grandeur de l'abîme :
Les remords avaient fui ; chaque heure avait son crime.
Ses yeux caves, son front morne et décoloré,
Son regard loin de lui vaguement égaré,
Distinguant mal déjà les objets, leur distance,
Redoutant la lumière et sa douce influence ;
Ses traits défigurés, leur affreuse maigreur,
Le plomb dans leurs sillons imprimant sa couleur,
Tout rendait de Corval le fils méconnaissable ;
Tout dévoilait en lui sa chute épouvantable.
Se soutenant à peine, incertain, chancelant,
Sous ses genoux courbés traînant un pied tremblant,
Il semblait au tombeau toujours prêt à descendre.
L'oreille s'étonnait de ne pouvoir entendre ;
La bouche pour parler cherchait en vain des sons :
La mémoire oubliait ses plus simples leçons ;

Et l'ame, sans ressort, toujours plus affaissée,
Ne pouvait concevoir ni rendre la pensée.
Quel remède opposer à des maux si cruels?
Hélas! peut-on deux fois animer les mortels?
Non; quand la vie entière est dans une étincelle,
Le souffle du talent ne peut plus rien sur elle.
En vain l'on appela ce savant renommé,
Respecté dans Lyon, de la Pologne aimé,
Qui pendant soixante ans de travaux et de gloire,
Soulagea nos douleurs, en écrivit l'histoire,
Et qui, nouveau Linnée, apprit à nos climats
Le prix des végétaux qui naissent sous nos pas.
Son art ne pouvait rien à des maux sans mesure,
Et cet art dût livrer Eugène à la nature.
La nature!.... Ah! dans elle il n'avait plus d'appui;
Elle luttait en vain, tout espoir avait fui:
Le jeune infortuné qui l'avait outragée,
La montrait en mourant cruellement vengée.
Triste objet de pitié, de dégoût et d'horreur,
Spectre que par momens animait la douleur,
D'un être qui fut homme il n'était plus que l'ombre.
Sur la paille couché, dans un asile sombre,
De l'air qui l'entourait souillant la pureté,
Lui rendant le poison d'un air plus infecté,
Il cherchait l'aliment, et sa main défaillante
Le portait avec peine à sa bouche sanglante:

Et ce même aliment, bientôt contraint de fuir,
Quittait un faible sein qu'il ne pouvait nourrir.
Sa tête, malgré lui, constamment inclinée,
Au poids de la douleur semblait abandonnée.
Son corps tout ulcéré, fatigué du repos,
Se blessait sur lui-même et centuplait ses maux :
Et le ver du cercueil, dans son horrible joie,
Devançait ses festins et dévorait sa proie.
Eugène, hélas ! vivait dans cet état cruel ;
Quand abaissant sur lui son regard paternel,
Dieu, par tant de douleurs, vit sa faute expiée.
« Dans mon sein désormais, qu'elle soit oubliée :
» Il a vécu, » dit-il : et l'ange du sommeil,
Touchant les yeux d'Eugène, hâta ce grand réveil,
Où de tous ses liens l'ame enfin dégagée
S'élève dans les cieux, de son exil vengée.
Quels pleurs à ce trépas pouvaient être donnés ?
Ah ! la tombe est un bien pour les infortunés.
L'ermite y déposa la dépouille mortelle
De celui que le ciel enlevait à son zèle :
Au sommet du Mont-Cindre il plaça son tombeau,
Le recouvrit de fleurs, l'entoura d'un berceau ;
Eleva près de lui ce signe tutélaire,
Cet arbre de la croix que le Chrétien révère.
Et grava sur la pierre, indice du trépas,
« Passans, pleurez Eugène..... et ne l'oubliez pas. »

NOTES.

PAGE 1, TITRE.

Onan, ou le Tombeau du Mont-Cindre.

ONAN !.... ce mot dit tout. La honteuse célébrité que lui a laissée l'histoire, et que *Tissot* lui a donnée, avertit assez les instituteurs et les pères des motifs de cet ouvrage, et des mains dans lesquelles il doit être placé. Ce nom rappelle les mœurs les plus dissolues, comme celui de *Néron* les excès de la cruauté. Sous ce rapport il devait s'offrir le premier à la tête de cet écrit, puisqu'il en détermine le véritable caractère. S'il outrage encore la pensée par les souvenirs qu'il lui présente, il conserve au moins au langage toute sa pureté ; et c'est quelque chose peut-être que de pouvoir, en parlant du vice le plus bas, épargner la chasteté de l'oreille et des yeux. A côté de lui il fallait placer un mot plus simple, une idée plus facile à comprendre, et qui éloignât les commentaires et les recherches qu'eût nécessité le mot *Onan*, présenté seul dans le titre. La lecture indiquera les motifs qui m'ont fait préférer celui de

Tombeau du Mont-Cindre ; mais ceux qui connaissent plus particulièrement la situation de cette montagne élevée, l'immense et superbe horizon qu'elle découvre, la beauté de son paysage, son ermitage pieux et les solitaires qui l'ont habité ; ceux qui auront vu ses chemins encore souillés du sang de nos citoyens généreux, ceux-là ne s'étonneront pas de la préférence qu'un Lyonnais lui conserve dans ses souvenirs.

PAGE 1, VERS 1.

Non loin de ces remparts que Plancus a fondés,
Dans de fertiles champs par ses eaux fécondés,
La Saône avec lenteur caressant son rivage,
Du commerce opulent embellit l'héritage ;
Et d'un vallon superbe, ornement orgueilleux,
Semble un fleuve d'Eden dont la source est aux cieux.

« Champs fortunés de l'Arcadie (1), rives fleuries de l'Eurotas, beaux vallons de la Thessalie, Tempé, et vous bords heureux du Lignon, vous ne feriez point oublier les champs que la Saône arrose près de la cité de *Plancus*. Là, pendant deux lieues de

(1) Cette note sur la vallée du Mont-Cindre fut lue le 23 août 1808, dans la séance publique de l'académie de Lyon, et imprimée dans le Bulletin du 27 du même mois.

la

la navigation la plus douce, sur une onde toujours tranquille, dont l'aspect verdoyant vous présente l'idée d'une prairie qui s'écoule, vous glissez sans efforts, comme poussé par les zéphirs. Aucune idée de danger ne vous arrête : point de bancs, point de rochers; toujours le calme. Des deux rives également fleuries, l'une, que le soleil levant colore, s'incline doucement en coteau, dont les ondes baignent le pied; l'autre, qui s'embellit au soir des derniers rayons du couchant, sépare son coteau du rivage par une plaine, où semblent prodigués toutes les richesses de la nature et tous les trésors de sa fécondité. Au premier aspect l'œil n'y voit rien qui l'étonne : ce sont des bois, des prés, des champs; mais ces champs, ces prés, ces bois ont un charme qu'on ne retrouve point ailleurs, et ce je ne sais quoi qui constitue la beauté. Ce n'est ni le doux parfum des fleurs, ni la beauté des fruits, ni le murmure des eaux qui attachent et qui séduisent; c'est un certain ensemble de grâces naturelles et champêtres, qui semble s'offrir à vous pour la première fois. Le charme est partout; dans les airs, dans les eaux, sur le sol : on le sent, on le voit, on le respire. On voudrait être né dans cette vallée délicieuse; le bonheur serait d'y vivre; il en coûterait trop d'y mourir.

» Comme la nature de ces rivages, les habitations qui les peuplent sont belles sans ornemens. L'art eût craint d'en altérer l'aimable simplicité.

Retraites paisibles du commerce opulent, elles s'ouvrent pour lui offrir le délassement et les plaisirs dans les jours du repos. Alors les chemins qui y conduisent s'animent, et le silence des champs est troublé par le mouvement et la joie des cités. Parmi ces habitations cependant, il en est une qui, s'élevant avec majesté, commande en reine au hameau du Verney : c'est la maison *Regny ;* retraite vraiment superbe, et digne du regard des rois. Riche encore du luxe et des meubles de la cour de Louis XV, elle ramène d'autant plus aisément à de nobles souvenirs, que la galerie dans laquelle ils sont placés est, dans certaines proportions, le modèle de celle de Versailles. Les eaux, les cascades, les jardins, les bosquets, tout y respire la magnificence, et tout rappelle dans ses possesseurs la noble alliance d'une fortune honorée, et du goût des beaux arts.

Oh ! si je pouvais peindre encore ces rives fortunées, telles que je les vis une fois ; si je pouvais rappeler à tous les yeux et à tous les cœurs cette soirée majestueuse, où le pontife Romain, traversant nos climats pour aller bénir un front couronné, voulut aussi visiter ces beaux rivages ! Que ne puis-je représenter la barque qui le portait, s'inclinant doucement sous ses pas, fière de son auguste fardeau, attirant tous les regards, suivie par tous les cœurs qui y cherchaient l'homme saint et le successeur de *Pierre !* Le canon proclamait

les joies de la terre, et l'airain de nos temples y répondait au nom du ciel. Oh ! rien ne sera beau comme l'instant où PIE VII, ému de l'allégresse publique, et souriant à notre empressement religieux, éleva ses yeux et ses mains vers le ciel, puis les abaissa vers la terre lentement, et comme chargées du poids des bénédictions qu'il répandait sur vingt mille chrétiens inclinés sur le rivage. Alors les derniers rayons du soleil couchant éclairèrent cette scène de piété; l'arc-en-ciel, comme le signe d'un pieux triomphe, se courba majestueusement dans les airs, et l'eau du ciel se mêlant à ses feux, tomba comme l'eau d'un nouveau baptême que la terre recevait des cieux (1) ».

PAGE 1, VERS 12.

Son fils, le seul pour lui que le ciel eut fait naître,
Orgueil de sa famille et ses plus chers amours,
De son troisième lustre allait finir le cours.

L'âge que je rappelle à la surveillance des instituteurs et des pères, est sans doute celui sur

(1) De pareils tableaux appartiennent à la peinture, et le génie de nos amateurs les plus distingués s'en est emparé. On peut admirer dans le cabinet de M. *de Boissieu*, et dans celui de M. *Fructus*, la scène que je viens de décrire, tracée avec toute la fidélité de l'histoire et la perfection du talent.

lequel les passions solitaires exercent de plus fréquens ravages ; mais est-il un seul moment dans la vie où l'homme puisse rester seul sans danger ? Hélas ! l'innocence est abusée souvent par de précoces irritations ; et le vieillard, malgré les leçons de l'expérience et du temps, se retrouve encore quelquefois avec de coupables souvenirs, et n'oserait confier à la pudeur les secrets de la solitude. J'ai vu périr à soixante-huit ans, victime de ces honteuses erreurs, le chef d'une famille honorée : un enfant de quatre ans succomba à ces mêmes dangers, qu'il ne connaissait pas ; et les soins assidus de M. *Ballyat*, ancien chirurgien en chef de l'hospice des vieillards de cette ville, ne purent sauver cette victime innocente de l'imprévoyance de sa famille. Ainsi les deux extrêmes de la vie ont des dangers qui se ressemblent, et la leçon que je cherche à donner peut convenir à tous les âges.

PAGE 1, VERS 16.

Il en avait reçu tous les dons qu'il peut faire,
L'esprit et la beauté, les talens, un bon cœur,
La sensibilité, privilége enchanteur
De vivre dans autrui, d'étendre à tout son ame.

J'ai toujours vu, dit *J. J. Rousseau*, que les jeunes gens corrompus de bonne heure étaient

inhumains et cruels ; la fougue du tempérament les rendait impatiens, vindicatifs, furieux : leur imagination, pleine d'un seul objet, se refusait à tout le reste ; ils ne connaissaient ni pitié, ni miséricorde ; ils auraient sacrifié père et mère, et l'univers entier, au moindre de leurs plaisirs.

Au contraire, un jeune homme élevé dans une heureuse simplicité, est porté par les premiers mouvemens de la nature vers les passions tendres et affectueuses : son cœur compatissant s'émeut sur les peines de ses semblables ; il tressaille d'aise quand il revoit son camarade ; ses bras savent trouver des étreintes caressantes ; ses yeux savent verser des larmes d'attendrissement : il est sensible à la honte de déplaire, au regret d'avoir offensé. Si l'ardeur d'un sang qui s'enflamme le rend vif, emporté, colère, on voit, le moment d'après, toute la bonté de son cœur dans l'effusion de son repentir ; il pleure, il gémit sur la blessure qu'il a faite ; il voudrait, au prix de son sang, racheter celui qu'il a versé : tout son emportement s'éteint, toute sa fierté s'humilie devant le sentiment de sa faute. Est-il offensé lui-même ? Au fort de sa fureur, une excuse, un mot le désarme ; il pardonne les torts d'autrui d'aussi bon cœur qu'il répare les siens. L'adolescence n'est l'âge ni de la vengeance, ni de la haine ; elle est celui de la commisération, de la clémence, de la générosité. Oui, je le soutiens, et je ne crains

point d'être démenti par l'expérience, un enfant qui n'est pas mal né, et qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes.

J. J. Rousseau. *Émile.*

PAGE 2, VERS 15.

Eugène, lui dit-il, interromps tes travaux;
Ton courage lassé demande du repos.
Tes succès font ma gloire, et ton zèle t'honore;
Mais ton âge, mon fils, ne permet pas encore
Cet emploi de la force, et ces travaux constans
Qui pressent l'avenir et devancent le temps.

Les penchans coupables ne sont pas les seuls contre lesquels on doit armer le premier âge de la vie : il faut le garantir encore de l'amour trop grand de ses devoirs, et du désir illimité de s'instruire; car alors le cœur aime tout sans mesure; et la passion du travail est d'autant plus dangereuse, que, s'unissant à toutes les idées de la gloire, elle porte sa justification avec elle. Flattant les instituteurs et les pères qui trouvent dans les progrès de leurs disciples ou de leurs enfans la récompense de leurs soins, elle se dérobe à leur surveillance, et ne les alarme souvent que lorsque

le mal est sans remède. Ainsi j'ai vu périr dans la consomption et dans l'imbécillité, des enfans qui eussent été l'honneur de leurs familles, si le désir irréfléchi de cultiver des qualités trop précoces, n'eût pas consumé prématurément des forces que la nature réclamait pour d'autres usages.

Instituteurs, ayez le courage de ralentir la dangereuse émulation d'une jeunesse qui s'égare; commandez-lui le repos, avant que l'altération de ses traits vienne vous accuser d'insouciance. Pour briller plus tard à ses yeux, le flambeau de la gloire ne perdra rien de son éclat; et vous ennoblirez encore vos importantes fonctions, en vous associant ainsi à la prévoyance des pères.

PAGE 3, VERS 2.

Il quitta la cité, l'asile solennel,
Où de l'empire illustre acquis à l'éloquence,
Bérenger chaque jour lui vantait la puissance.

M. *Bérenger*, de l'académie de Lyon, professeur d'éloquence à l'école centrale, depuis proviseur du lycée de la même ville, auteur des Soirées provençales, des Vertus du peuple, de la Morale en action, d'un Recueil de prières, du Fablier de la jeunesse, etc. J'avais cherché à rappeler tous les titres qu'a M. *Bérenger* à l'estime et à la reconnais-

sance publique, dans les vers suivans que je lui adressai en 1806.

Enfant du midi de la France,
Et l'un de ses chers troubadours,
Toi qui fis aimer les beaux jours
Et les soirs enchanteurs de l'heureuse Provence,
Le peuple instruit par toi connut mieux ses vertus :
La morale eut de nouveaux charmes;
Et la religion dans nos cœurs abattus
Appela la prière au secours de nos larmes.
Tu dis par quels accens on attendrit les cieux;
Tu souris à l'enfance; et bientôt la jeunesse
Puisa des leçons de sagesse
Dans tes apologues heureux.
Tout ce que ta plume éloquente
Nous dit des secrets de ton cœur,
Parle de la vertu, des devoirs, de l'honneur,
Et ta gloire encor s'en augmente.
A cette gloire, à ces vertus
J'ai voulu rendre un juste hommage :
On aime à parler le langage
Des hommes qui vivront quand nous ne serons plus :
On aime à dérober à la tombe cruelle
Un moment de l'éternité.
Bérenger, tu vivras dans la postérité,
Et moi j'aurai parlé comme elle.

M. *Bérenger* est aussi l'auteur de l'esprit de *Mably* et de *Condillac*, 2 vol. in-8.; ouvrage analytique, qui lui mérita l'honneur d'être porté sur

la liste des candidats nommés par l'assemblée constituante, pour la place de gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne de France. Le nom de notre ex-proviseur, gouverneur alors de M. le prince de Monaco, se trouva associé à ceux des *Bochard de Saron*, des *Bernardin de St-Pierre*, des *Ducis*, des *Servan*, des *Malsherbes*, des *Lacépède*, des *Pastoret*, de l'abbé *Sicard*, de M. de *Montciel*, un de nos plus vertueux ministres, et de M. d'*Herbouville*, notre excellent préfet, alors président du département de Rouen.

Voyez le Moniteur univ. 2 juillet 1791.

PAGE 3, VERS 5.

Où MOLLET l'instruisait à contempler les cieux.

M. J.h *Mollet*, de l'académie de Lyon, professeur de physique et de mathématiques, auteur d'un ouvrage élémentaire qui a pour titre : *Étude du ciel*, ou *Connaissance des phénomènes astronomiques, mise à la portée de tout le monde.* Parmi les hommes du moyen âge qui ont reçu dans Lyon une éducation libérale, il en est peu qui ne doivent à ce savant distingué une partie de leurs connaissances utiles, et qui, en s'honorant de l'avoir eu pour maître, ne conservent au fond de leur cœur le plus touchant souvenir de ses talens et de son inaltérable bonté.

PAGE 3, VERS 6.

D'Euclide et de Pascal, où le rival heureux
Des nombres et du temps lui montrait l'étendue,
Et des signes divers la valeur convenue.

Ces vers rappelleront facilement au public une partie des motifs de la haute estime qu'il accorde à M. *Roux*, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon, et professeur de mathématiques transcendantes au lycée; mais ce qu'ils ne disent pas, et ce que je dois dire ici, c'est que personne ne possède à un plus haut degré que ce savant modeste, l'art d'embellir la science de tous les charmes du style, et de toutes les grâces de l'élocution.

PAGE 3, VERS 9.

Eugène, en s'éloignant de ces maîtres chéris,
Sembla de leurs bontés mieux connaître le prix.
De touchans souvenirs dans son cœur s'éveillèrent,
Et de ses yeux émus quelques larmes coulèrent.

Qu'elle est naturelle la douce joie de celui qui, après dix ans de dépendance et de travaux, voit terminer enfin la carrière de son éducation. Il va rentrer dans le sein de sa famille; présenter à la

société les droits qu'il peut avoir à son estime; prendre rang parmi les hommes, et commencer les actes qui lui feront apprécier la vie; mais cependant si, dans le sein de cette joie, et au moment de les quitter, il n'avait pas une larme à donner à ses maîtres, pas un regret aux compagnons de son enfance, pas un soupir aux lieux qui lui furent chers, et qu'il ne reverra peut-être plus; que j'augurerais mal alors et de son cœur et de ses destinées! Il ne prospérera point dans la vie celui qui la commence par une telle ingratitude : il sera mauvais fils, mauvais ami, mauvais père, celui qui n'est pas disciple reconnaissant. Vous ne méritâtes point de tels reproches, cher ami de mon enfance, *Durut*, et vous tous qui fûtes aussi mes condisciples dans cette école de Beaujeu, fameuse en 1770 par le zèle du respectable *Proton* et les talens du modeste *Grillet*. Vous ne quittâtes point ces nobles amis sans répandre des larmes : vous donnâtes des regrets aux compagnons de vos jeux; et, depuis cette époque d'innocence, plus d'une fois peut-être vous vous êtes rappelé avec attendrissement et nos courses dans la prairie, et la pêche dans le torrent, et les muguets de la forêt, et les timides écureuils épouvantés par nos cris, voltigeant sur la cîme des hauts sapins ou se précipitant dans nos filets, et ces feux du mont Avenas qui consumaient en un instant nos amples moissons de genêts et de fougères, et annon-

çaient nos folles joies aux riches vallons de la contrée. Ah ! que de tels souvenirs ne soient jamais bannis de votre pensée. Ils enchantent toutes les époques de la vie, ceux qui descendent de son premier âge ; et trop souvent encore, ils deviennent la seule félicité que nous laissent et l'infortune et le temps.

PAGE 5, VERS 2.

Il espérait encor, cherchait à se flatter,
S'accusait quelquefois de trop de prévoyance ;
Et tremblait, en parlant, d'outrager l'innocence,
De lui montrer l'abîme à ses yeux inconnu,
Et de l'instruire au vice en louant la vertu.

Pères de famille, écoutez-moi : pour parler à vos fils du respect qu'ils doivent aux mœurs, n'attendez pas qu'ils en aient déjà souillé la pureté ; vous seriez mal écoutés alors ; et les conseils sont bien difficiles à donner quand il faut rougir de son propre langage, et redouter également de respecter le voile ou de l'ôter ; mais il est un moment dans la vie où toutes les paroles sont pures, toutes les pensées chastes, tous les souvenirs innocens, où l'imagination ne va point au-delà du but qu'on lui présente, où les passions tumultueuses sommeillent encore dans le sein qu'elles agiteront un

jour. Profitez de ce calme heureux pour donner à vos enfans vos leçons paternelles ; pour imprimer dans leur ame cet effroi salutaire, cette terreur sacrée qui confond dans le même devoir la pureté des mœurs, le respect pour son père, et la crainte d'un Dieu. Elles durent long-temps, les impressions que l'on reçoit à cette époque de la vie ! Choisissez-la pour en faire naître de propices (1), et placez-les comme des phares protecteurs sur les bords d'une mer tranquille, mais qui doit connaître un jour la tempête, et peut-être le naufrage.

PAGE 6, VERS 8.

Je ne vous dirai point, pour excuser mes torts,
Que, cachant à mes yeux la grandeur de l'abîme,
De perfides amis m'instruisirent au crime.

On ne peut appeler amitié les premiers attachemens de l'enfance. Pour éprouver ce sentiment divin, il faut dans l'ame une sorte de maturité que le temps seul peut donner. Jusque-là on ne forme que des liaisons : et combien elles peuvent être dangereuses ! puisque la même ignorance

(1) « Enseigne le bien et le mal à ton fils, âge de cinq » ans, dit le second ZOROASTRE. » *Génie du christianisme*, *tome* 1, *page* 96.

s'unissant aux mêmes penchans vicieux, l'innocence peut encore s'asseoir entre deux coupables, et cacher long-temps à leurs yeux l'abîme qu'ils creusent sous leurs pas. C'est aux instituteurs à surveiller ces réunions rarement propices à la vertu, et si souvent fatales aux mœurs. Sans doute il n'est pas bon que l'homme soit seul, et l'on doit se défier de celui qui cherche les ténèbres; mais dans la solitude au moins il n'a que les vices qui sont à lui; tandis que les réunions coupables l'entourent et des vices d'autrui, et de perfides conseils, et de dangereux exemples, et de lumières funestes.

PAGE 6, VERS 11.

Que le ciel qui m'entend les maudisse à son tour !

De toutes les malédictions qui pèsent sur les coupables, celle que le ciel entend le mieux accuse le corrupteur de l'innocence; car son crime renferme tous les autres. Il détruit en un moment l'unique vertu qu'on ne recouvre jamais : il efface dans l'homme tout ce qui lui restait de sa pureté primitive; il le flétrit à ses propres yeux, l'assassine chaque jour lentement, et tue jusque dans son sein les germes de la vie qu'attendait sa postérité. Ah ! malheur, trois fois malheur à celui

dont les conseils ou l'exemple funeste ont scandalisé l'innocence ! Les cris de la malédiction retentiront long-temps autour de lui, et deviendront son premier supplice.

« L'impudicité qui veut tout corrompre, dit » *Bossuet*, commence son effet par sa propre » source, parce que nul ne peut attenter à l'inté- » grité d'autrui, que par la perte de la sienne. » Ainsi le crime devient notre peine. Voilà le » juste supplice, un homme tout pénétré, tout » environné de ses crimes. » *Génie de Bossuet, page* 253.

On ne peut lire sans effroi ce que le fameux *Gerson*, chancelier de l'université de Paris, raconte d'un jeune écolier de condition. Ce jeune homme, qui jusqu'alors avait eu de la vertu, eut le malheur de faire connaissance avec un autre écolier qui le perdit, et qui lui apprit le mal. Les conseils, les saintes exhortations, la crainte du châtiment, l'épreuve de ses propres souffrances, rien ne le corrigea. Une nuit ce jeune homme fut saisi d'une frayeur subite, et se mit à crier d'une manière si horrible, qu'un grand nombre de personnes accoururent auprès de lui. On l'interroge, il ne répond rien; on le presse, il se tait; mais il recommençait toujours ses horribles cris. Enfin, se tournant du côté des assistans, et les regardant avec des yeux égarés, il éleva la voix, et dit trois fois d'un ton effrayant : « Malheur à celui qui m'a

» perdu ! Malheur à celui qui m'a perdu ! Mal-
» heur à celui qui m'a perdu ! » et mourut déses-
péré, en présence des spectateurs épouvantés. *Voy. la Morale en exemples, par M.* Bérenger, *tome* 1, *page* 148.

PAGE 7, VERS 19.

Et quand, du haut du mont jetant au loin la vue,
Il admirait des champs la superbe étendue,
Cette Saône tranquille, et ces bords enchantés,
Et ces vallons si beaux par Corval habités....

Arrivés à St-Cyr, nous ne voyions encore que la Saône; mais des prés dont le vert contrastait avec les feuilles mortes des arbres, des jardins potagers bien cultivés, des groupes de maisons charmans, un vallon enchanté, nous laissaient à peine désirer une vue plus étendue. On eût dit que la nature avait marqué par des couleurs différentes les propriétés de chaque habitant; effet qui provient des cultures variées que nous avions sous les yeux.....

Sur la partie la plus élevée du jardin de l'ermite est un autel de pierre, surmonté de trois croix de bois; c'est delà qu'on découvre un spectacle vraiment magnifique; on croit dominer sur le monde entier: la Saône coule sous vos pieds; le Rhône plus fier, roule ses flots orgueilleux un peu plus loin;

loin ; les collines qui séparent les deux fleuves paraissent s'être aplanies ; on compte les découpures de leurs cimes, de même que les festons des deux rivages ; le soleil embrase le Rhône par la réflexion de ses rayons ; les yeux fatigués de son éclat se reposent avec plaisir sur la Saône, qui se plaît à doubler le nombre de ses coteaux.....

Nous voulûmes encore une fois jouir de cette belle vue qui nous avait enchantés ; mais nous ne retournâmes pas au même endroit ; je crois que nous y gagnâmes encore : nous suivions le cours des deux fleuves jusqu'à Lyon, qui terminait dignement cette riche et magnifique scène. O Lyonnais ! je ne suis point étonné que vous soyez fiers de votre patrie : l'opulence est dans vos murs, la fertilité dans vos campagnes ; l'un de vos fleuves est comme la beauté unie à la force ; l'autre est la grâce unie à la beauté ; le ciel qui vous couvre est doux et ami de l'homme ; les émissions odorantes de vos coteaux sont comme un baume qui donne la santé. Oui, sans doute, vous devez avoir une ambition illimitée : c'est en vain que Dieu a séparé le présent de l'avenir par un voile épais ; une juste espérance le soulève, et déjà vous voyez votre antique cité devenir la capitale du monde. *Extrait d'un voyage au Mont-Cindre, imprimé en* 1807, *à douze exemplaires seulement, par mademoiselle*.....

« Je ne connais rien d'aussi beau dans l'uni-

vers, dit l'auteur charmant des soirées provençales, M. *Bérenger*, que le paysage qui s'étend depuis Lyon jusqu'à Trévoux; les environs de l'Ile-Barbe, comme ceux de Tivoli, ont été cent fois dessinés; les divers aspects de Rochetaillée, de Fontaine et de St-Cyr, sont aussi frais, aussi riches, aussi amoureux que les vallées de l'Arcadie et de Tempé. Mais enfin des tableaux, des gravures ne sont que des imitations morales de la nature; il faut, pour animer tout cela, la nature elle-même. Ici des cascades produites par le trop plein des étangs et des fontaines, l'éclat et le bruit de leurs chutes, donnent du mouvement à tout ce tableau. Là, j'aime à voir le repos des plaines labourées, et le jeu des pentes et des roides talus, et ce mélange ondoyant et serpentant des collines et des vallées, et ces morceaux forts et vigoureux, où des rochers hardiment entassés, taillés à pic, pendans en voûte, s'avancent fièrement des deux côtés, jusqu'aux rives du fleuve que je descends. J'aperçois dans le lointain, et parmi de verts pâturages bordés de saules, des fermes agricoles ou pastorales, des charrues, des bœufs, des chevaux, et tout leur champêtre équipage.....

» Mais il faut, pour jouir de ce tableau, gravir sur la plus haute montagne des environs, appelée *Mont-Cindre*. Quand on y est, l'œil ravi erre d'enchantemens en enchantemens. L'on découvre la Bresse, le Bugey, le Beaujolais, les montagnes

du Forez, celles de Grenoble, et la Saône et le Rhône. De *Mont-Cindre*, ou plutôt de ce *Mont-d'Or*, si fameux par ses vins et par son laitage, l'on descend au village de St-Rambert, d'où l'on peut voir l'Ile-Barbe, dont la pointe, du côté de Lyon, est plantée de verts tilleuls, qui semblent n'attendre là que des bals champêtres et des groupes de spectateurs, etc. » *Soirées provençales.*

PAGE 8, VERS 5.

Il accueillit EUGÈNE, et comme un tendre père
Le plaça près de lui sous son toit solitaire,
Veilla sur son repos, régla l'emploi des jours;
Et de sa piété l'environnant toujours,
Il crut par le travail, l'étude, la prière,
Entre le vice et lui placer une barrière.

La prière, l'étude, le travail, la diversité des occupations, les plaisirs fatiguans, les exercices qui peuvent amener le besoin du repos, doivent occuper tour à tour la jeunesse et remplir toutes ses heures : instituteurs, n'y souffrez aucun vide ; la pensée du vice y pénétrerait. Ne vous fiez pas même à la sévérité de vos règles : veillez, veillez toujours sur elle. Ne l'abandonnez pas dans son repos ; marquez l'instant de son réveil ; méfiez-vous de son recueillement ; interrogez son front, ses soupirs, son silence ; épiez ses attitudes, ses

gestes, ses regards; ne lui laissez point créer de ténèbres autour d'elle; que tout y soit lumière : soyez l'argus aux cent yeux, et qu'ils soient tous ouverts pour le salut de l'innocence.

Tu les ouvres ainsi sur le fils que je t'ai confié, noble ami, sage *Molard*, toi que le ciel sembla créer instituteur en te nommant quatorze fois père ! tu offris pour garantie à mes tendres sollicitudes tes talens, les succès de l'école dont la cité t'avait fait le chef, et l'exemple de ta famille. Tu achèveras ton ouvrage; tu me rendras mon fils, le premier besoin de ma vie, tu me le rendras, j'en suis sûr, riche de tous les dons qui peuvent flatter un père; mais puisse-t-il l'être aussi de la sainte ignorance qui le parait encore quand je te l'ai donné.

PAGE 8, VERS 11.

Tantôt de la vertu lui vantant les douceurs,
Il lui disait quel prix s'attache aux bonnes mœurs;
Comment la paix de l'ame à la santé s'allie;
Comment par un front chaste est encor embellie
Cette image d'un Dieu, dont l'extrême bonté
Marqua l'homme du sceau de sa divinité.

Ici je crois devoir rappeler les beaux vers de M. *Ferlus*, professeur au collége de Sorèze,

adressés à ses élèves dans un discours sur l'adolescence.

Des folles passions j'entends gronder l'orage.
Ah ! c'est à la vertu d'en prévenir la rage.
Sans elle les beaux arts languiraient défleuris,
Et vos fronts pâliraient sous vos lauriers flétris.
Tendres adolescens, le ciel vous fit pour elle ;
Votre grâce embellit sa grâce naturelle,
Comme elle ajoute encor au charme de vos traits.
Que cet heureux accord ne se rompe jamais !
A la gloire, au talent, lui seul nous intéresse.
Amante du travail, autrefois la jeunesse,
De cet amour fécond eut pour fils le bonheur.
Mais bientôt, s'enflammant d'une funeste ardeur,
Elle épousa le vice, et ce couple adultère
Enfanta le remords qui déchira sa mère.

Moniteur, *n.°* 293, 1808, *page* 1155.

Si nous avions un temple à bâtir, un autel à dresser, ce serait à la pudeur qu'il faudrait les consacrer, parce que cette vertu est la première qui distingue l'homme civilisé des animaux. Ce n'est pas pour se garantir du froid que, sous le ciel le plus brûlant, les hommes portent des vêtemens, c'est pour se cacher à eux-mêmes la triste vérité, qu'ils appartiennent encore plus à l'espèce animale qu'aux substances célestes ; et que s'il ne leur est pas donné d'être toujours purs, ils doivent au moins être toujours chastes. Mais ce n'est pas

assez de se montrer tels à l'extérieur, il faut l'être par la pensée; écartez donc de la vôtre tout ce qui pourrait porter atteinte à cette vertu de l'innocence. Croyez-moi, la victoire que vous remporterez sur quelques sollicitations de la nature ne sera pas sans récompense; vous en recueillerez le fruit dans une constitution vigoureuse, dans une raison ferme, dans des idées plus lumineuses: vous n'aurez pas de distractions basses dans vos méditations, et vous marcherez à la virilité avec toutes les facultés de la jeunesse. *Voyez l'instituteur français, par M.* de la Croix, 1 *vol. in*-8., 1809, *page* 189.

PAGE 8, VERS 23.

Il lui montrait les fils nés de son union,
Vivant dans la langueur et dans l'affliction;
Faisant par mille maux le désespoir des mères,
Et révélant à tous la honte de leurs pères.

Le temps l'a prouvé mille fois: malgré les épaisses ténèbres dont il s'enveloppe, l'homme vicieux comme le criminel reçoit tôt ou tard sur son front un rayon de lumière qui le découvre. C'est ainsi que les maux des enfans révèlent si souvent la turpitude des pères, et ajoutent pour eux, à la honte d'avoir failli, la douleur d'en voir porter la

peine à leur innocente postérité. « Je suis au désespoir, m'écrivait de St-Etienne un citoyen distingué ; on conduit auprès de vous mon fils, seul reste d'une famille dans laquelle la mort en a moissonné deux. L'état de ses souffrances vous effrayera peut-être ; mais de grâce ne lui refusez pas vos soins ; je n'ai plus que cet espoir, et j'ai compté sur votre humanité. Je joins ici le détail de ma conduite passée ; vous y verrez combien je fus coupable, et quelle influence funeste mes torts ont dû avoir sur la santé de mes enfans. Quelle que soit votre opinion sur ces tristes souvenirs, ne la faites point connaître à mon épouse ; elle ne pourrait supporter en moi le bourreau de ses fils, et son supplice alors égalerait peut-être le mien. Par pitié pour tous deux, cachez-lui les motifs qu'elle aurait de me haïr. Je puis consentir à vivre encore avec ma douleur, à souffrir tous les jours mille morts ; mais je ne pourrais supporter en sa présence ni ma honte ni mes remords, et j'ai besoin de vivre long-temps pour expier ma faute. »

Patrum referunt jejunia nati.

VIRGILE, *Géorg.*

Et d'un père affaibli naît un enfant débile.

DELILLE.

PAGE 9, VERS 3.

Un jour, loin du Mont-Cindre et de son ermitage,
Ensemble ils parcouraient ce superbe rivage,
Qu'avec orgueil Lyon offre à l'œil enchanté,
Comme un titre de gloire et de prospérité ;
Lorsqu'une pyramide à leurs yeux se présente.

Les lieux qui appellent des monumens sont ceux auxquels se rattachent des souvenirs honorables pour un peuple ou pour une cité, qui furent les témoins d'actions grandes et généreuses, sur lesquels coula un sang précieux, versé pour une juste cause, que l'on ne peut fouler sans attendrissement, et où le monument élevé à la gloire et à la douleur de tous, semble l'être en particulier pour chacun de ceux qu'il intéresse. A ces titres, l'ancienne pyramide de Vaize est un de ceux qui appellent le plus fortement les mains qui doivent le relever. Placée au point de réunion de deux grandes routes, à l'extrémité de ce beau vallon du Mont-Cindre, elle ouvrait majestueusement au Nord les portes d'une grande cité : elle annonçait l'asile du commerce opulent, la patrie des beaux arts et l'appui d'un gouvernement tutélaire. Mais, si on la relevait aujourd'hui ! si une main protectrice en rassemblait les marbres épars ! quels souvenirs s'ajouteraient à ses anciens trophées ! « Là,

» dirait-elle sans doute, des citoyens paisibles,
» mais soulevés contre l'oppression, résistèrent
» pendant deux mois aux forces d'une puissante
» armée. Là, une jeunesse courageuse n'hésita
» point à mourir pour le salut de sa patrie ; et,
» quand tout espoir fut perdu, quand le ciel se
» fut déclaré pour la cause du puissant, ce fut
» encore là que le reste de nos guerriers se fit jour
» au milieu des bataillons ennemis, et ravit à
» leur honteux butin l'honneur de nos drapeaux.»
— Ce monument ainsi ennobli, nous le montrerions avec orgueil ; l'étranger saurait quel fut notre courage ; il donnerait des larmes à nos pertes, et le sang versé pour nous serait apaisé par cet hommage.

Oui, les Lyonnais enfin oseront parler de leur gloire, et la confier à des monumens. Ils entendront au moins le poète du siècle qui leur crie :

Et toi dont l'univers ne croira point les maux,
Lyon, respire enfin, et reprends tes travaux !
Change en vivans tissus l'or, la laine et la soie :
Que de ton siége affreux l'histoire s'y déploie,
Et que, frappés d'un art et d'un malheur si grand,
Tous les peuples émus t'admirent en pleurant !

DELILLE, *les trois règnes*, *chant* 3, *page* 204.

PAGE 9, VERS 20.

Les Lyonnais devaient ou mourir ou se rendre;
Ils choisirent la mort. Tous ceux que la valeur
Avait dans cent combats guidés aux champs d'honneur,
Quittèrent leurs foyers; et dans une nuit sombre,
Où le courage au moins pouvait braver le nombre,
Tentèrent d'arracher à d'indignes hasards
Les drapeaux glorieux, honneur de leurs remparts.
La route où nous marchons fut celle qu'ils suivirent;
L'airain les y frappa, presque tous y périrent.

Je ne rappellerai point à ceux qui partagèrent avec nous les honneurs et les dangers du siége, tous les détails de cette nuit désastreuse, dans laquelle l'élite de nos guerriers abandonna des remparts qu'ils ne pouvaient plus défendre : tout Lyonnais en a conservé le souvenir, et se plaît à les citer comme des titres de gloire ; mais je puis assurer que si le danger fut pour les braves qui s'y exposèrent, l'effroi tout entier fut pour nous qui en restâmes les malheureux témoins. Nous étions à la porte de Vaize ; le monastère des deux Amans avait reçu les débris de l'Hôtel-Dieu incendié par la rage ennemie. Nos colonnes défilaient en silence devant cet asile du malheur, qui allait bientôt s'ouvrir pour elles. Elles marchaient enveloppées d'un brouillard épais, et comme proté-

gées par le ciel. Nous disions successivement adieu à ceux de nos amis qui passaient; nous souhaitions à tous le bonheur et une heureuse arrivée sur une terre hospitalière : nous parlions bas...; mais le vent du matin nous trahit; il porta nos derniers vœux dans les camps ennemis, il dissipa les heureux brouillards de la nuit, et bientôt le canon nous apprit que nos colonnes étaient rompues et nos guerriers dispersés. On entendait les coups qui les privaient de la vie, et leur sort était envié; car en mourant au champ d'honneur, ils avaient au moins devant eux le fantôme séducteur de la gloire; mais nous, abandonnés sans défense dans une place ouverte, livrés à la merci d'un ennemi sans générosité, nous attendions une mort lente, ignominieuse, ou rendue plus cruelle par la fureur du soldat. Nous fûmes trompés ; le soldat fut humain.... Mais les échafauds se dressèrent, et des bourreaux, sous le nom de juges, vinrent ordonner d'y monter au nom d'une loi de sang, et cependant moins barbare qu'eux.

PAGE 10, VERS 10.

Et des champs immortels ce marbre ouvrant la route,
A la postérité consacre ici les noms
De tous ceux qu'immola le fer des factions.

Non loin de Lyon, sur un sol qu'un jour ses murs doivent enceindre, à l'orient de son fleuve, il est un champ souillé par de grands crimes, consacré par nos éternels regrets, et sur lequel tout Lyonnais digne de ce nom ne jettera dans aucun temps que des regards bien douloureux. Ce champ reçut les dépouilles mortelles de nos citoyens, à une époque où la tyrannie, au même jour et à la même heure, choisissait et foudroyait parmi eux deux cents victimes innocentes. Inondée d'un sang que n'ont point encore lavé nos larmes, cette terre en reçut une coupable fécondité. Comme une terre innocente, elle se couvre de fleurs, de moissons et de fruits ; ses buissons parfument l'air ; sa verdure appelle le voyageur au repos, sans lui révéler que quinze cents tombeaux sont cachés au-dessous d'elle. Rien n'éveille les souvenirs ; rien ne sollicite la piété et les larmes ! et cependant on élève au moins le gazon sur la tombe de l'infortuné ! et le dernier habitant du hameau a près de lui sa croix tutélaire ! Ce champ ne sera-

t-il donc jamais rendu à la douleur qui le réclame ? Cette terre sacrée sera-t-elle un jour insultée par des danses profanes ? Le soc de la charrue soulèvera-t-il sans pitié les ossemens de nos amis et de nos pères ? Non, je l'espère ; de pieuses mains élèveront bientôt l'enceinte qui doit les défendre et le monument qui leur sera consacré. Mais quel sera le caractère de ce monument ? Sera-t-il expiatoire ou accusateur ? Rappellera-t-il le crime ou nos regrets ?

En 1795, lorsque le joug de fer sous lequel la France était courbée sembla devenir moins pesant, lorsque les bourreaux accordèrent une espèce de trève aux victimes, le premier besoin des Lyonnais fut d'honorer la mémoire de leurs frères égorgés. Ils voulurent qu'une immense douleur offrît au ciel, à la fois, toutes celles qu'ils avaient éprouvées, et que les hymnes de la piété fussent entendues dans ce champ qui n'avait retenti que des cris des victimes et des hurlemens des bourreaux. Un cénotaphe y fut élevé par les soins de deux artistes fameux, que Lyon se félicitait de retrouver parmi les trésors qu'avaient cachés ses débris. Tous deux avaient honoré l'école française par des triomphes ; *Cochet* (1) dans Parme, et

(1) M. *Cochet*, de l'académie de Lyon, ancien élève de M. *Dugoure*, donna et fit exécuter les dessins du monument. A cette époque, il avait déjà remporté en 1786 le prix

Chinard (1) dans Rome ; tous deux avaient défendu leur patrie, et le premier pleurait encore un frère égorgé sur nos nobles échafauds ; tous deux enfin acquirent une nouvelle gloire, par le caractère imposant et religieux qu'ils donnèrent au monument destiné à rappeler la douleur d'une grande cité.

Sur une large base s'élevant en amphithéâtre, reposait un immense cercueil, dont la blancheur contrastait avec les draperies lugubres placées à l'entour, et soutenues par des festons de laurier, de chêne et de roses. Des quatre coins du monu-

---

de l'académie royale de Parme, sur le plan d'une porte majestueuse de capitale ; et en 1790, le prix d'un monument qu'il fit exécuter pour la fédération, et qui représentait un rocher de granit de 90 pieds de hauteur, ayant le temple de la concorde à sa base, ouvert par quatre portiques. Depuis lors la gloire l'a encore recommandé à l'estime publique, par le prix qu'il a remporté sur la construction d'un temple décadaire, sur celle des colonnes départementales, par la construction de la salle des séances de la consulte Cisalpine, dont il s'occupa avec M. *Durand*, par les réparations faites dans la salle de l'hôtel-de-ville de Lyon, etc. etc.

(1) M. *Chinard*, de l'académie de Lyon, sculpta les statues et les ornemens du cénotaphe. Il avait alors remporté dans Rome le prix de l'académie de sculpture, et promettait à cet art l'auteur de ces ouvrages nombreux exécutés à Marseille, dans Lyon, ou à Paris, et qui lui ont acquis à si juste titre le nom du *Phidias* Lyonnais.

ment, un larve, génie fixé à la garde des tombeaux, soulevant avec la tête les assises de pierre de la voûte supérieure, semblait considérer avec un douloureux étonnement quels étaient ceux qui osaient troubler le silence de ce tombeau. Au-dessus de ces génies funèbres, des hiboux, oiseaux de la nuit, sortant effrayés du sépulcre, formaient quatre groupes qui soutenaient les thurifères, vases où brûlaient les parfums et l'encens.

De la coupole du tombeau s'élevait une pyramide, portant l'urne fatale, objet de tous les regrets. Au piédestal, deux femmes voilées étaient sculptées, tenant des lacrymatoires, et paraissant abîmées dans le désespoir. Aux quatre angles, et à une certaine distance, de profondes excavations pénétraient chez les morts; on les avait remplies de feux et d'encens, dont la vapeur embaumée semblait s'élever jusqu'au ciel.

Enfin, sur les quatre faces du monument on lisait les inscriptions suivantes, dont la touchante simplicité faisait reconnaître le littérateur distingué (1), de qui la plume éloquente allait élever

---

(1) M. *Delandine*, membre de l'assemblée constituante, auteur du tableau des prisons de Lyon, du nouveau Dictionnaire historique, etc., aujourd'hui bibliothécaire de la ville de Lyon, et l'un des hommes de l'amitié duquel il m'est bien doux de m'honorer.

bientôt un monument plus durable encore, au souvenir de nos affreuses douleurs.

Lyonnais, venez tous sur ce triste rivage,
A vos amis répéter vos adieux :
Ils vous ont légué leur courage ;
Sachez vivre et mourir comme eux.

Pour eux la mort devint une victoire :
Ils étaient las de voir tant de forfaits ;
Dans le trépas ils ont trouvé la gloire ;
Sous ce gazon ils ont trouvé la paix.

Passant, respecte notre cendre,
Couvre-la d'une simple fleur ;
A tes neveux nous te chargeons d'apprendre
Que notre mort acheta leur bonheur.

Champ ravagé par une horrible guerre,
Tu porteras un jour d'immortels monumens !
Hélas ! que de valeur, de vertus, de talens,
Sont cachés sous un peu de terre.

Le 29 mai fut le jour désigné pour cette fête funèbre ; des souvenirs honorables pour les Lyonnais et de douloureux triomphes se rattachaient à cette époque. La journée était superbe. Six mille hommes armés, le crêpe au bras, les armes abaissées vers la terre, leurs tambours voilés, s'avancèrent lentement vers le champ de la mort. Une immense population les suivait. Tous les cœurs étaient

étaient émus ; tous les yeux se remplissaient de larmes ; aussi qui pourrait compter celles qui furent versées au moment où le cortége ayant rempli la funèbre enceinte, une musique délicieuse fit entendre cet air déchirant : *Ah ! laissez-moi, laissez-moi la pleurer.* Un cruel souvenir réveillant alors toutes les douleurs à la fois, on n'entendit plus qu'un sanglot ; et chacun se rappelant la perte qu'il avait faite, suivait l'air mélancolique, et répétait au fond du cœur, *Ah ! laissez-moi, laissez-moi la pleurer.*

Un orateur parut ; le peuple reconnut en lui un de ses premiers magistrats (1), et l'homme également cher à l'éloquence et à l'humanité. Il fit silence pour l'entendre, car il s'en promettait de douces émotions et de plus abondantes larmes, seuls plaisirs de cette journée. Son attente ne fut point trompée ; l'orateur parut digne de son sujet. Mais, ô prodige ! à peine avait-il laissé échapper ces mots de son exorde : *Ils sont là, Messieurs, ceux qui furent nos amis et nos frères ; ils sont là, etc.* Dans le même moment où tous les yeux se fixaient sur cette terre sacrée, comme pour y contempler encore les dépouilles qu'elle recé-

(1) M. *Carret*, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, administrateur du département du Rhône, tribun du peuple, et aujourd'hui membre de la cour des comptes.

lait, le ciel offrit un phénomène attesté par cinquante mille témoins. Une couronne ou parélie se fit apercevoir dans les airs au-dessus du monument, et traça un large sillon de lumière autour de son enceinte funèbre. On eût dit que les anges en chœur venaient prendre part à nos fêtes, ou que le ciel déposait la couronne de l'immortalité sur le tombeau des généreuses victimes de la tyrannie.

Qui le croirait ? Ce monument de douloureuse mémoire, cette œuvre de la piété publique importuna cependant de coupables yeux; il fut renversé et brûlé dans une nuit. L'eût-il été, si les hommes que semblait accuser sa présence eussent pu passer devant lui sans rougir; s'il eût offert une porte ouverte à leur repentir ? Non, sans doute, il subsisterait encore, et la trace de nos regrets ne serait point effacée. Eh bien ! qu'il reparaisse ce monument, mais tel qu'il doit être, pour braver les injures des hommes et du temps. Qu'une chapelle simple appelle également dans son enceinte celui qui veut pleurer, et celui qui doit se repentir : qu'aux pieds du même autel le criminel et le malheureux se rencontrent sans se haïr; et que tous deux, invoquant le Dieu qui console et qui pardonne, quittent ce lieu d'expiation comme deux amis ou deux frères qu'avait un moment séparés la tempête.

Généreux habitans de Lyon, vous ne laisserez

point tomber dans l'oubli l'une de vos plus nobles pensées : vous chargerez la religion du soin de consacrer le monument qu'elle réclame ; vous accorderez des tombeaux à vos fils, comme vous donnâtes jadis des lits aux enfans de la douleur. Une souscription, qui reçoit jusqu'au denier de la veuve, se grossit chaque jour des plus honorables noms (1). Nul de vous ne voudra rester étranger à cette œuvre des pieux souvenirs, et refuser de jeter un peu de cendres dans l'abîme où reposent de chères dépouilles. Habitans de Lyon, les bras industrieux de votre cité s'étendront un jour sur ce rivage, où vous craignez encore de montrer vos douleurs ; faites que vos descendans ne vous y accusent pas d'un oubli coupable, et que ce temple, où vont expirer toutes les haines, se présente à leurs yeux comme la preuve auguste de vos malheurs et de vos vertus.

Je ne puis me refuser au plaisir de citer ici les beaux vers de M. *Treneuil*, dans lesquels le poète, par une fiction poétique et naturelle, fait prédire à la princesse *Amélie* (2) un événement, qui s'est

---

(1) Cette souscription est ouverte chez M. *Rivat*, notaire, maison Tolozan.

(2) *Amélie*, ou l'héroïsme de la piété fraternelle, élégie par M. *Treneuil*, brochure in-8., chez *Lenormant*.

justifié dans la suite, l'association de plusieurs familles malheureuses par la perte des personnes qui leur furent chères, consacrant à leur mémoire une pieuse fondation.

Mais de l'impiété Dieu va borner le cours,
Dit-elle; enfin, je vois briller de nouveaux jours;
Prends tes voiles de deuil, ô malheureuse France!
Tu n'es plus condamnée à cacher ta souffrance;
Viens pleurer tes enfans, prier pour tes bourreaux,
Et rétablir par-tout le culte des tombeaux.
Je vois de ces martyrs les familles plaintives,
Par la Religion conduites sur ces rives,
D'un monument funèbre honorer leurs débris;
Et le burin vengeur, aux siècles attendris,
Transmettant tous les noms de ces nobles victimes.
. . . . . .
Non loin de ce tombeau si cher, si révéré,
S'élève un oratoire aux martyrs consacré;
Et les champs d'alentour interdits aux profanes,
Forment un Elysée où se plaisent leurs mânes.
Ah! prenez pitié d'eux, vous qui leur survivez:
Acquittez le tribut dont on les a privés;
D'un parent, d'un ami, dans cet humble oratoire,
Recommandez à Dieu la plaintive mémoire.
Vieillards, par le chagrin avant l'âge affaiblis,
Venez, c'est en ces lieux que reposent vos fils;
Mères, ornez de fleurs la tombe de vos filles;
Orphelins, honorez les chefs de vos familles.....

PAGE 10, VERS 23.

Il en est temps encore, Eugène, croyez-moi,
Sauvez-vous du péril, tout vous en fait la loi,
Et la religion, et l'honneur, et la gloire.

Me sera-t-il permis de parler ici des secours que la Religion peut offrir ? Et le ministre de la santé, en invoquant celui des autels, franchira-t-il les bornes de ses nobles fonctions ? Non; tous les deux doivent s'entendre pour notre félicité, puisque tous les deux exercent sur l'ame un immense pouvoir : mais l'un ne parle que du présent, des douleurs accrues ou diminuées, de quelques instans de plus accordés à ce passage sur la terre; l'autre, parlant au nom du ciel, interroge la conscience du coupable, en arrache l'aveu du crime, et lui montrant l'éternel avenir, le menace de toutes ses peines ou lui en offre tous les trésors. Ah ! que son oreille soit souvent ouverte aux saintes et mystérieuses dépositions de l'enfance; elle seule a le droit d'entendre toute la vérité, de connaître les honteuses pensées d'un jeune cœur qui s'égare, d'entendre les premiers cris du monstre de la solitude, avant qu'il ait dévoré sa victime. Quel autre qu'un ministre de la religion pourrait conjurer ces orages coupables qui s'élè-

vent dans le sein de la jeunesse, puisque lui seul voit se former le grain qui présage la tempête ? S'ouvrira-t-il à son père, à son instituteur, à son ami, celui qui ne connaît encore de sa faute ni le nom, ni les conséquences fatales ? qui n'est même averti qu'il est coupable que par le sentiment confus de la honte et le besoin du mystère ? qui n'apprit que de la nature son funeste secret, et qui n'ose le confier qu'au ciel ? Dans ces temps de douloureuse mémoire, où les temples étaient fermés et les ministres proscrits, on n'a que trop aperçu les rapides progrès du vice au milieu d'une jeunesse abandonnée : la génération qui fleurit en a ressenti les atteintes, et je l'appelle en témoignage de tous les dangers qu'elle a courus. Vous ne connaîtrez pas ces périls, heureux enfans, que nos maisons d'éducation rassemblent aujourd'hui : le chef auguste de l'empire a relevé les autels ; il a placé le respect pour le culte parmi ses devoirs et les vôtres : tous les élémens du bien, toutes les pensées fortes se sont combinés pour donner à l'université impériale la stabilité des grandes institutions. Astre brillant levé sur un ancien horizon, elle présage à l'esprit humain de nouvelles conquêtes, et à la morale une perfection salutaire ; car la même main qui posera sur le front du talent la couronne de chêne ou d'olivier, préparera avant tout celle qu'attendent les bonnes mœurs, premier appui des empires, et plus utiles

aux princes que les grands talens, qui ne servent souvent qu'à produire de grands coupables.

PAGE 11, VERS 7.

Et le coupable EUGÈNE,
De sa faute bientôt devait porter la peine;
Rien ne l'avait changé.

Je conversais un jour avec l'un de mes plus illustres prédécesseurs, sur le penchant fatal que je cherche à combattre aujourd'hui : « Ne faites » point, me dit-il, un grand outrage à la nature » humaine, en attribuant à sa dépravation des » torts qui ne dépendent le plus souvent que d'un » vice de tempérament, ou d'une constitution » physique altérée, qui laisse peu de prise aux » sages conseils de la morale et de la raison. » Je l'avoue, cette opinion de M. *Dussaussoy* appartient à la vérité. Il est des êtres pour qui les vertus sont bien difficiles, et qui sont assez malheureusement nés pour avoir à étouffer à chaque instant les cris de leurs passions tumultueuses. Mais cette circonstance funeste est-elle une raison pour leur refuser des secours ? et ne devient-elle pas au contraire un motif pour réveiller en eux toutes les puissances de l'ame, qui seules peuvent lutter avec quelque espoir de succès contre une nature irritée.

PAGE 11, VERS 9.

Rien ne l'avait changé : souillant à son réveil
La pureté du jour, outrageant le sommeil,
Il ne mesurait plus la grandeur de l'abîme :
Les remords avaient fui ; chaque heure avait son crime.

Je ne dis rien que de vrai ; je peins la nature. Cet excès de dépravation, je l'ai vu, et je croyais en avoir marqué le terme ; mais un de mes amis, le docteur *Martin le jeune*, a ajouté à cet effrayant tableau un trait plus effrayant encore. « J'ai vu, me disait-il, une femme, une mère de famille, périr dans la cinquantième année de sa vie, victime de tous les maux qu'elle devait à sa honteuse habitude. Au milieu de ses souffrances, pressée déjà par les approches de l'agonie, entourée d'un religieux appareil, sa pensée toute entière était pour le vice qui la tuait ; et la mort, en suspendant l'effet de sa dernière volonté, n'arrêta que son dernier crime. »

L'Onania anglais (page 17) avait déjà peint avec force l'empire que cette manœuvre odieuse prend sur les sens. « Elle n'a pas plutôt subjugué » le cœur, dit-il, qu'elle poursuit le criminel par- » tout ; elle s'en saisit, l'occupe en tout temps, » en tout lieu ; et au milieu des travaux les plus » importans, et des actes de la Religion même,

» elle amène les honteuses pensées et les désirs » coupables. »

L'on trouvera un très-beau morceau sur le même sujet, dans le traité de *Pujatti*, professeur à Padoue. *De victu febricitantium*, page 60.

PAGE 11, VERS 17.

Ses traits défigurés, leur affreuse maigreur,
Le plomb dans leurs sillons imprimant sa couleur,
Tout rendait de Corval le fils méconnaissable;
Tout dévoilait en lui sa chute épouvantable.

S'il s'élevait sur le front du coupable un signe connu, certain, qui dît à tous en le voyant, voilà l'ingrat, voilà le calomniateur, voilà l'auteur d'un larcin, voilà l'assassin de son ami; pense-t-on qu'il se trouvât un seul homme qui consentît à braver ce signe de réprobation, qui osât présenter dans la société un front ainsi taché par le crime? Ah! non, sans doute; nouveaux Caïns, les coupables fuiraient dans le fond des forêts, dans l'antre des animaux sauvages, et trembleraient encore d'y rencontrer des accusateurs. Et cependant le jeune homme vicieux lève impudemment un front souillé, un front dont tous les traits peignent la honte, et qui dit au regard le moins attentif, *Voilà le fils de l'impureté.* Ah! si l'œil

d'un Dieu qui voit tout ne suffit pas pour éclairer vos ténèbres, jeunes coupables, reculez au moins devant la pensée de paraître au milieu de vos concitoyens comme des êtres immondes, et plus dangereux cent fois que le reptile dont le poison peut donner la mort, mais qui ne flétrit point l'ame.

PAGE 12, VERS 3.

Quel remède opposer à des maux si cruels ?
Hélas ! peut-on deux fois animer les mortels ?

Il y a des maladies dans lesquelles on est presque sûr du succès des remèdes ; mais celles qui sont les suites de l'épuisement volontaire n'entrent pas dans cette classe ; et le pronostic qu'on peut en faire, quand elles sont parvenues à un certain degré, n'a rien que d'effrayant. *Hippocrate* a annoncé la mort. « C'est une misérable maladie, dit *Boerhaave ;* je l'ai vue souvent ; je n'ai jamais pu la guérir. » (Leçons sur ses instituts, §. 776.) – *Vanswieten* traita sans succès pendant trois ans un malade confié à ses soins ; et *Tissot* ne consent à en entreprendre le traitement que parce qu'enfin on peut citer quelques exemples de guérison. *Onanisme*, page 122.

PAGE 12, VERS 7.

En vain l'on appela ce savant renommé,
Respecté dans Lyon, de la Pologne aimé,
Qui pendant soixante ans de travaux et de gloire,
Soulagea nos douleurs, en écrivit l'histoire,
Et qui, nouveau Linnée, apprit à nos climats
Le prix des végétaux qui naissent sous nos pas.

J. Emmanuel Gilibert, médecin de Lyon, fut appelé très-jeune encore à la cour du dernier roi de Pologne. Honoré de l'intime confiance du prince, il le fut bientôt de l'estime et de l'affection des grands, et jeta les fondemens de cette réputation qui s'est accrue chaque jour par d'importans ouvrages. A cette époque le génie de *Linnée* dominait dans le nord : il entraînait vers l'étude de la nature les savans de tous les ordres ; et le docteur *Gilibert* fut un de ceux qui suivit de plus près les traces du naturaliste Suédois. Rentré dans sa patrie, après dix ans d'absence, il sut allier les mêmes travaux à l'exercice de la médecine-pratique ; et les nombreux succès qu'il y obtint justifient pleinement la haute estime dont ses concitoyens lui ont donné tant de preuves. Il en jouit encore dans la soixantième année de sa vie. Il occupe, au milieu de ses collégues, un rang qui ne lui est point contesté. Il se voit entouré de

l'affection de tous, parce qu'il est bon, sans envie, et qu'il ne fait sentir sa supériorité que par la perfection des conseils qu'il présente.

Long-temps encore sans doute la cité qu'il honore jouira des fruits de son heureuse expérience ; et s'il est vrai que notre immortalité commence dans les enfans qui nous ressemblent, le docteur *Gilibert* jouit déjà de la sienne par les talens d'un fils bien digne de lui succéder.

PAGE 12, VERS 19.

Triste objet de pitié, de dégoût et d'horreur,
Spectre que par momens animait la douleur,
D'un être qui fut homme il n'était plus que l'ombre.

Un père de famille conduisit son fils dans un hospice consacré au traitement des maladies produites par la débauche : il lui montra cette foule de malheureux rendus trop tard au repentir ; il voulut qu'il observât en détail leurs honteuses blessures ! leurs douleurs et le supplice non moins grand des remèdes. Le cœur du jeune homme se soulevait à cette image, et son front pâlissait. « Malheureux ! lui dit alors son père, tu ne peux » soutenir ce spectacle, et tu imites ceux qui te » le donnent. Vas, cours, enfant de la débauche, » cours te livrer à tes infâmes plaisirs ; ta place est

» là ; les douleurs t'y attendent ; je t'y verrai ; tu » mourras de tes souffrances, et moi du désespoir » d'avoir produit un fils aussi coupable que toi. » — Cette leçon ne fut jamais oubliée ; le jeune homme qui l'avait reçue revint de ses égaremens, et fut l'honneur de sa famille.

M. *Bertrand*, chirurgien de Paris, a tenté de représenter les mêmes horreurs par des modèles en cire, dans lesquels la variété des couleurs reproduit la nature avec une grande fidélité. Ceux qui l'ont vu, assurent que rien n'est plus propre à retenir un jeune homme sur les bords du précipice, que la vue de ces dégoûtantes misères de la débauche. Honneur à l'homme instruit qui eut cette heureuse pensée, et qui appela les arts au secours des bonnes mœurs ! Puisse cette noble idée être appréciée par le chef de l'empire ! et lorsque sa bienfaisance auguste pose le laurier décennal sur le front du savant, de l'artiste et de l'écrivain, pourquoi ne récompenserait-il pas aussi dans M. *Bertrand* cette heureuse invention d'un bon cœur, cet instrument moral, dont la seule vue suffit pour rendre aux bonnes mœurs et à la patrie des enfans que tous les deux croyaient perdre ?

PAGE 13, VERS 3.

Sa tête, malgré lui, constamment inclinée,
Au poids de la douleur semblait abandonnée.
Son corps tout ulcéré, fatigué du repos,
Se blessait sur lui-même et centuplait ses maux.

L'observation suivante aurait pu fournir beaucoup de traits au tableau que je viens de tracer.

« J'ai vu dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, me disait mon excellent ami le docteur *Parat*, une bien déplorable victime de l'erreur que tu cherches à combattre. C'était un jeune homme de seize ans ; il offrait encore quelques traces d'une figure intéressante, malgré l'horrible maigreur qui avait réduit tous les corps musculaires à l'impuissance de se mouvoir. La flexion des extrémités était devenue leur attitude constante ; et le corps, toujours couché sur l'un ou l'autre côté, s'était ulcéré dans les seuls points sur lesquels il pût trouver du repos. Ce malheureux avait contracté une sensibilité si vive que tous ses organes en étaient blessés : un bruit léger déchirait son oreille ; son œil ne pouvait supporter qu'une lumière adoucie ; il souffrait pour demander à voix basse ce qui convenait à ses besoins ; et jusqu'au mouvement de la mâchoire et de la déglutition, tout en lui n'était que douleur.

Il mourut peu de jours après son entrée dans l'hospice. »

PAGE 13, VERS 7.

Et le ver du cercueil, dans son horrible joie,
Devançait ses festins et dévorait sa proie.

O vous pour qui j'ai peint ce tableau de la plus honteuse des infortunes, jeunes amis, ne croyez pas que j'en aie chargé les couleurs; je les ai prises dans la nature ; et vous-même peut-être ne savez déjà que trop combien mes pinceaux sont fidèles. Tout ce que j'ai dit, je l'ai vu. J'ai vu la longue agonie du coupable, et l'inutile douleur d'un père. J'ai observé tous les degrés de la décomposition de la vie, depuis le premier jour qui la flétrit jusques à celui où le ver rongeur s'en empare ; et pour que vous n'en doutiez pas, pour que vous connaissiez bien quel sort est réservé à la persévérance dans le vice, lisez, lisez encore ces mots écrits par des médecins de tous les pays et de tous les siècles, qui en puisèrent, ainsi que moi, tous les sujets dans la nature.

« Ils n'ont pas de fièvre, et quoiqu'ils mangent » bien, ils maigrissent et se consument. Ils croient » sentir des fourmis qui descendent de la tête le

» long de l'épine. Les promenades, sur-tout dans » les routes pénibles, les essoufflent, les affai- » blissent, leur procurent des pesanteurs de tête » et des bruits d'oreille ; enfin, une fièvre aiguë » termine leurs jours. » *Hippocrate*, de morbis, lib. II, c. XLIX. *Foës*, pag. 479.

« Les jeunes gens prennent l'air et les infirmités » des vieillards ; ils deviennent pâles, efféminés, » engourdis, paresseux, lâches, stupides, et même » imbécilles : leurs corps se courbent ; leurs jam- » bes ne peuvent plus les porter ; ils ont un dégoût » général ; ils sont inhabiles à tout ; plusieurs » tombent dans la paralysie. » *Arétée*, de signis et caus. dict. morb. I, II, c. V.

« L'estomac se dérange ; tout le corps s'affaiblit ; » l'on tombe dans la pâleur, la maigreur, le des- » séchement ; les yeux se cavent. » *Aetius*, te- trab. III, serm. III, 2, XXXIV.

« On éprouve des douleurs dans le foie et dans » les reins : la pierre se forme dans la vessie, la » chaleur naturelle diminue ; la vue s'affaiblit ou » se perd. » *Sanctorius*, med. static. sect. 6, aph. 15, 19, 21, 23, 24.

« On voit survenir des apoplexies, des léthar- » gies, des épilepsies, des assoupissemens, des pertes

» pertes de vue, des tremblemens, des paraly-
» sies, des spasmes, et toutes les espèces de gouttes
» les plus douloureuses. » *Lommius*, comment.
de sanit. tuend. P. M. 37.

« *Samuel Vespretius* fut attaqué d'une humeur
» excessivement âcre, qui se jeta d'abord sur le
» derrière de la tête et la nuque : elle passa de là
» sur l'épine, les lombes, les flancs et l'articula-
» tion de la cuisse, et fit souffrir à ce malheureux
» des douleurs si vives qu'il devint tout-à-fait
» défiguré, et tomba dans une petite fièvre qui
» le consumait, mais pas assez vîte à son gré : et
» son état était tel qu'il invoqua plus d'une fois la
» mort, avant qu'elle vînt l'arracher à ses maux. »
Tulpius, obs. med. I, III, c. XXIV.

« Les forces se perdent, le corps maigrit, le
» visage pâlit ; mais de plus la mémoire s'affaiblit ;
» une sensation continuelle de froid saisit tous les
» membres ; la vue s'obscurcit ; la voix devient
» rauque ; tout le corps se détruit peu à peu ; le
» sommeil troublé par des rêves inquiétans ne
» répare point, et l'on éprouve des douleurs sem-
» blables à celles qu'on ressent lorsqu'on a été
» meurtri par des coups. » *Hoffman*, consult.
cent. 2 et 3, cas. 102, t. III, pag. 293.

« Une telle conduite produit la lassitude, l'in-
» dolence, l'immobilité, les convulsions, la

» maigreur, les douleurs dans les membranes » du cerveau, émousse les sens et sur-tout la vue, » et donne lieu à la consomption dorsale. » *Boerhaave*, institut. §. 776, de la traduction de M. D. L. M.

Ludwig (instit. physiol. §. 870 et 872), *Gorter*, *Gaubius*, *Senac*, *Robinson*, *Stork*, ont observé des effets analogues.

Vanswieten a observé des douleurs horribles et un froid si grand dans les cuisses et dans les jambes, que le malade se chauffait continuellement auprès du feu, même pendant les plus grandes chaleurs de l'été. *Aph.* 586, t. II, p. 46.

Kloehof s'exprime ainsi : « De là naissent la faiblesse, la paresse, l'inertie, les phthisies, les consomptions dorsales, l'engourdissement et la dépravation des sens, la stupidité, la folie, les évanouissemens, les convulsions. » *De morbis animi ab infirm. cereb.* p. 37.

L'ame se ressent de tous les maux du corps, dit *Lewis*, mais sur-tout de ceux qui naissent de cette cause. La plus noire mélancolie, l'aversion pour tous les plaisirs, l'impossibilité de prendre part à ce qui fait le sujet de la conversation, le sentiment de leur propre misère, et le désespoir

d'en être les artisans volontaires ; la nécessité de renoncer au bonheur du mariage, sont les idées cruelles qui contraignent ces malheureux à se séparer du monde, et à chercher souvent la fin de leurs maux dans le crime du suicide. *A practical essai upon the tabes dorsalis. Lond.* 1748, pag. 19.

Zimmermann a vu un jeune homme de vingt-trois ans contracter des accès d'épilepsie incurables. On le trouva mort un matin dans sa chambre, tombé hors de son lit, et baigné dans son sang. *Onan. de Tissot*, pag. 25.

M. *Rast*, célèbre médecin de Lyon, et qui vit encore dans le voisinage de cette cité, a vu mourir ainsi un jeune homme de Montpellier, étudiant en médecine. L'idée de son crime avait tellement frappé son esprit, qu'il mourut dans une espèce de désespoir, croyant voir l'enfer ouvert à ses côtés, et prêt à le recevoir. Idem, page 26.

Le docteur *Bekers*, dans l'ouvrage qu'il a publié à Londres, sous le titre d'*Onania*, a rangé sous les chefs suivans tous les maux observés chez les jeunes Anglais auxquels il avait donné des soins.

1.° Toutes les facultés intellectuelles s'affaiblissent, la mémoire se perd, les idées s'obscurcissent, les malades tombent même quelquefois

dans une légère démence : ils ont sans cesse une espèce d'inquiétude intérieure, une angoisse continuelle, un reproche de leur conscience, si vif qu'ils versent souvent des larmes. Ils sont sujets à des vertiges ; tous leurs sens, mais sur-tout la vue et l'ouïe s'affaiblissent : leur sommeil, s'ils peuvent dormir, est troublé par des rêves fâcheux.

2.° Les forces du corps manquent entièrement : l'accroissement est suspendu. Les uns ne dorment point du tout, les autres sont dans un assoupissement continuel. Presque tous deviennent hypocondriaques ou hystériques, et sont accablés de tous les accidens qui accompagnent ces fâcheuses maladies, tristesse, soupirs, larmes, palpitations, suffocation, défaillances. L'on en a vu cracher des matières pierreuses. La toux, la fièvre lente, la consomption sont les châtimens que d'autres trouvent dans leurs propres crimes.

3.° Les douleurs les plus vives sont un autre objet de plaintes des malades : l'un se plaint de la tête, l'autre de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des douleurs de rhumatisme extérieures, quelquefois d'un engourdissement douloureux dans toutes les parties de leur corps.

4.° L'on voit non-seulement des boutons au visage, mais encore de véritables pustules, accompagnées de démangeaisons cruelles. Un des malades avait même des excroissances charnues sur le front.

5.° Les fonctions des intestins sont quelquefois totalement dérangées ; et si quelques malades se plaignent d'hémorroïdes et de constipations opiniâtres, d'autres souffrent d'une diarrhée qui devient une nouvelle cause de la perte de leur force.

6.° Les femmes sont plus particulièrement exposées à des accès de vapeurs affreux, à des jaunisses incurables, à des crampes cruelles de l'estomac et du dos, à des douleurs de tête horribles ; et, en général tous les accidens prennent chez elles plus d'activité que chez les hommes. L'embonpoint et le coloris disparaissent les premiers ; la maigreur, le plombé du teint, la rudesse de la peau leur succèdent immédiatement ; les yeux perdent leur éclat, se ternissent et peignent par leur langueur celle de toute la machine ; les lèvres perdent leur couleur vermeille, les dents leur blancheur, et presque toujours la taille se déforme.

7.° En général, les jeunes gens nés avec un constitution faible ont, à parité de crimes, bien plus de maux à redouter que ceux qui sont nés vigoureux. Aucun n'évite le châtiment. Ceux sur-tout qui ont à craindre quelques maladies héréditaires, qui sont menacés de la goutte, du calcul, de l'étisie, des écrouelles, qui ont eu quelque atteinte de toux, d'asthme, de crachement de sang, de migraines, d'épilepsie, tous ces infortunés, dis-je, portent une forte atteinte

à leur constitution, hâtent l'apparition des maux qu'ils craignent, en rendent les accès infiniment plus fâcheux, et tombent à la fleur de l'âge dans toutes les infirmités de la vieillesse la plus languissante.

Sauvages a observé une rigidité de tout le corps, avec perte de sentiment et de connaissance ; de *Haller* et *Boheraave* ont observé le même phénomène. Nosolog. method. tom. v, p. 230. *Tissot* en avait recueilli un seul exemple quand il publia la première édition de son ouvrage. Le mal avait commencé par une roideur du col et de l'épine ; il gagna successivement tous les membres, et il vit cet infortuné jeune homme, quelque temps avant sa mort, ne pouvant avoir d'autre situation, que d'être couché à la renverse dans un lit, sans pouvoir remuer ni les pieds ni les mains, incapable de tout autre mouvement, et réduit à ne prendre d'alimens que ceux qu'on lui mettait dans la bouche : il vécut quelques semaines dans ce triste état, et mourut, ou plutôt s'éteignit presque sans souffrance.

Dans la dixième édition de son ouvrage, imprimée en 1791, pag. 49, le même auteur cite un autre exemple plus terrible encore de cette rigidité totale et mortelle. Le malade, âgé de quarante ans, avait été très-fort et très-robuste ; mais plusieurs mois avant sa mort il ne pouvait plus se

soutenir sur ses jambes, et il lui était impossible de remuer seul les bras ni les mains. L'embarras de la langue augmenta, et il perdit tellement la voix, qu'on ne pouvait l'entendre qu'avec beaucoup de peine. Les muscles extenseurs de la tête la laissaient continuellement tomber sur la poitrine. Il avait toujours de l'inquiétude dans les reins; le sommeil et l'appétit diminuèrent successivement. Les derniers mois de sa vie il avait beaucoup de peine à avaler, de l'oppression, les yeux éteints, et une fièvre irrégulière. Il passait tout le jour et une grande partie de la nuit sur un fauteuil, penché en arrière; les jambes étendues sur une chaise, la tête tombant à chaque instant sur la poitrine; ayant toujours une personne debout auprès de lui, sans cesse occupée à le changer d'attitude, à lui relever la tête, à l'alimenter, à lui donner du tabac, à le moucher, et à écouter attentivement tout ce qu'il disait. Les derniers jours de sa vie il était réduit à prononcer lettre par lettre; on les écrivait à mesure qu'il les prononçait; et lorsque la mort le surprit dans cet état affreux, il avait déjà perdu tous les caractères d'un être intelligent et sensible.

Un jeune homme écrivait à *Tissot*, après lui avoir fait l'aveu de son crime; « A la sensibilité extraordinaire du genre nerveux, et aux accidens qu'elle occasione, se joignent une faiblesse, un

mal-aise, un ennui, une détresse qui semblent m'assiéger comme à l'envi : mon visage devient presque cadavéreux, tant il est pâle et plombé. La faiblesse de mon corps rend tous mes mouvemens difficiles; celle de mes jambes est souvent telle, que j'ai beaucoup de peine à me tenir debout, et que je n'ose pas me hasarder à sortir de ma chambre. Les digestions se font si mal, que les alimens se représentent aussi en nature, trois ou quatre heures après les avoir pris, que si je ne venais que de les mettre dans mon estomac. Ma poitrine se remplit de phlegmes, dont la présence me jette dans un état d'angoisse, et l'expectoration dans un état d'épuisement. Voilà un tableau raccourci de mes misères, qui sont encore augmentées par la triste certitude que j'ai acquise, que le jour qui suit sera encore plus fâcheux que le précédent : en un mot, je ne crois pas que jamais créature humaine ait été affligée de tant de maux que je le suis. Sans un secours particulier de la providence, j'aurais bien de la peine à supporter un fardeau si pesant. » *Onanisme*, page 39.

Un autre lui écrivait : « Je suis accablé de tournoiemens de tête qui m'ont fait craindre l'apoplexie. J'ai la poitrine serrée, la respiration gênée, des douleurs d'estomac, et je souffre successivement par tout le corps. Je suis tout le jour assoupi et inquiet ; pendant la nuit mon sommeil est

troublé et agité, et il ne me répare point. Ma foiblesse est extrême; si je lis une page ou deux, mes yeux se remplissent de larmes et me font souffrir; j'ai souvent des soupirs involontaires. Le feu de l'imagination se ralentit en moi, le sentiment de l'existence est moins vif; tout ce qui se passe à présent me paraît presque un songe; j'ai plus de peine à concevoir et moins de présence d'esprit; en un mot, je me sens mourir, et ce qui vit le plus en moi c'est la honte de ma faute. » *Idem*, page 44.

Un horloger de Genève avait été sage et avait joui d'une bonne santé jusqu'à dix-sept ans : à cette époque il connut le vice. Il ne s'était pas écoulé un an qu'il commença à sentir une grande faiblesse. Il éprouvait des spasmes si violens, que, pendant tout le temps de l'accès, qui durait quelquefois quinze heures, et jamais moins de huit, il éprouvait dans toute la partie postérieure du col des douleurs si cruelles, qu'il poussait ordinairement, non pas des cris, mais des hurlemens. Il lui était impossible, pendant tout ce temps-là, d'avaler rien de liquide ou de solide. Il perdit totalement ses forces : obligé de renoncer à sa profession, incapable de tout, accablé de misère, il languit presque sans secours pendant quelques mois; d'autant plus à plaindre, qu'un reste de mémoire, qui ne tarda pas à s'évanouir, ne ser-

vait qu'à lui rappeler sans cesse les causes de son malheur, et à l'augmenter de toute l'horreur des remords. Ayant appris son état, je me rendis chez lui, dit *Tissot;* je trouvai moins un être vivant qu'un cadavre gisant sur la paille, maigre, pâle, sale, répandant une odeur infecte, presque incapable d'aucun mouvement. Il perdait souvent par le nez un sang pâle et aqueux; une bave fétide lui sortait continuellement de la bouche. Attaqué de la diarrhée, il rendait ses excrémens dans son lit sans s'en apercevoir. Ses yeux chassieux, troubles, éteints, n'avaient plus la force de se mouvoir. Le pouls était extrêmement petit, vîte et fréquent; la respiration très-gênée, la maigreur excessive. Le désordre de l'esprit n'était pas moindre; sans idées, sans mémoire, incapable de lier deux phrases; sans réflexion, sans inquiétude sur son sort, sans autre sentiment que celui de la douleur. Être bien au-dessous de la brute; spectacle dont on ne peut pas concevoir l'horreur; l'on avait peine à reconnaître qu'il avait appartenu à l'espèce humaine. *Idem*, page 33.

Rapprochons encore une fois les principaux traits du tableau, dit le grand médecin que je viens de citer, et présentons comme des conséquences inévitables du vice, un dépérissement général de toute la machine; l'affaiblissement des sens et de toutes les facultés de l'ame; la perte de

l'imagination et de la mémoire; l'imbécillité, le mépris, la honte, l'ignominie qu'elle entraîne après soi; toutes les fonctions troublées, suspendues, douloureuses; des maladies longues, fâcheuses, bizarres, dégoûtantes; des douleurs aiguës et toujours renaissantes; tous les maux de la vieillesse dans l'âge de la force; une inaptitude à toutes les occupations pour lesquelles l'homme est né; le rôle humiliant d'être un poids inutile à la terre; les mortifications auxquelles il s'expose journellement; le dégoût pour tous les plaisirs honnêtes; l'ennui, l'aversion des autres et de soi qui en est la suite; l'horreur de la vie; la crainte de devenir suicide d'un moment à l'autre; l'angoisse pire que les douleurs; les remords pires que l'angoisse; remords qui, croissant toujours, et prenant sans doute une nouvelle force, quand l'ame n'est plus affaiblie par les liens du corps, serviront peut-être de supplice éternel et de feu qui ne s'éteint point; voilà l'esquisse du sort réservé à ceux qui se conduiront comme s'ils ne le craignaient pas. *Idem*, page 218.

Sicherer, pharmacien à Heilbron, dans l'ouvrage qu'il a publié en 1775, pour servir de supplément à l'Onania, s'exprime ainsi, page 56. « On attaque tout le corps en même temps; on l'affaiblit, on le prive de toute son activité; on l'expose à une ruine prématurée. L'estomac s'affai-

blit, la digestion est altérée ; l'accroissement du corps est empêché ; la moëlle dans l'épine du dos se sèche ; tout le corps se consume ; la mémoire est altérée ; le sommeil se remplit d'affreuses images. L'esprit, l'imagination et la force de penser s'affaiblissent. La chaleur naturelle étant dissipée, le foie et les reins s'enflamment ; l'estomac, le cerveau et le cœur se refroidissent. Il survient pour l'ordinaire des fièvres lentes, la goutte, la paralysie, des douleurs pareilles à celles de la pierre, l'épilepsie et de semblables maladies dangereuses. La vue s'affaiblit et se perd, etc. »

Salmuth cite deux jeunes gens qui devinrent fous. Le cerveau de l'un d'eux était si prodigieusement desséché, qu'on l'entendait vaciller dans le crâne. *Decur.* 11, *ann.* 5, *append. obs.* 88, *p.* 56.

M. *Doussin-Dubreuil*, médecin de Paris, cite la lettre suivante.

PARIS, ce 15 février 1805.

« Je t'écris, mon ami, au milieu des douleurs les plus vives ; je vais de pire en pire, et il ne me reste plus de force que pour te donner une commission, dont la délicatesse ne me permet d'en charger qu'un ami tel que toi: La voici.

L.... est l'ami perfide à qui je dois ma triste situation : vas le trouver ; ne la lui dissimule point ;

mais dis-lui en même temps que je lui pardonne de tout mon cœur, pourvu que j'apprenne qu'il a pris enfin la ferme résolution de sonder l'abîme profond dans lequel il se précipite depuis long-temps.

Oh ! mon ami, je t'en conjure, intéresse-toi sincèrement à son sort; dis-lui sur-tout qu'il retourne à la vertu, et que sans elle il n'est point ici bas de bonheur véritable. Qu'il brûle de suite ces livres irréligieux qui sont devenus la cause des écarts auxquels nous nous sommes livrés tant de fois. Promets-moi donc, mon ami, que tu vas faire tout ce qui dépendra de toi pour le retirer du précipice, et je mourrai moins malheureux. » *Lettres sur les dangers de l'onanisme*, in-12, 1806, page 105.

Le docteur *Pugnet*, notre concitoyen et mon ami, médecin de l'hôpital militaire de Dunkerque, membre de la légion d'honneur, si avantageusement connu par son traité des fièvres pestilentielles du Levant, m'écrivait en date du 31 janvier 1809. « Monsieur....., fils unique, âgé de 20 ans, éprouvait de violentes douleurs à la tête et aux lombes, un fourmillement incommode dans toute l'étendue du col et du dos, une grande gêne dans les mouvemens qu'exige la respiration, un dérangement sensible dans les fonctions de l'estomac, un abattement complet des forces vitales

et musculaires ; ses yeux étaient câves et éteints, son visage pâle et décharné, ses mains tremblantes, toutes ses articulations douloureuses ; il distinguait avec peine les objets, entendait très-confusément, et n'exhalait que des soupirs. Ses jambes ne pouvaient plus le porter : sa tête appuyée sur sa poitrine, et sa poitrine rentrant dans l'abdomen, faisaient saillir dans le milieu de son dos une gibbosité énorme ; enfin, un ample dépôt par congestion occupait son aine droite.

Je vis que je ne pourrais sauver cet infortuné : il avait épuisé toutes les ressources de l'art et de la nature ; mais je conçus le projet de le faire servir à la guérison d'un autre jeune homme à peu près de son âge, et beaucoup moins avancé en consomption. J'espérais qu'en offrant aux regards de ce dernier un aussi terrible exemple, je parviendrais à écarter absolument le principal obstacle qui s'opposait encore aux succès de mes soins. Je prévins en conséquence les deux familles ; les pères consentirent à ménager une entrevue entre les fils ; mais, ce qu'il était difficile de prévoir, c'est que la mort des deux jeunes gens en fut le résultat. Le moins malade fut si effrayé de ce qu'il avait vu, et si tourmenté par la crainte d'arriver au même degré de maladie, qu'il se précipita dans le puits de sa maison en y rentrant : l'autre, auquel on eut l'imprudence de faire connaître cette fin malheureuse, en fut si troublé qu'il succomba presque subitement à ses maux.

Les annales de la médecine française, dit le savant *Alibert*, médecin de l'hôpital St-Louis, à Paris, contiennent peu de faits aussi mémorables que celui dont je vais exposer les principaux détails. « Une paysanne, âgée d'environ vingt-deux ans, était habituellement occupée à garder les moutons. Dans la solitude qui l'environnait, victime de l'activité de son imagination et de l'effervescence de ses sens, elle contracta des habitudes honteuses qui portèrent une atteinte funeste à sa santé. Deux ans s'écoulèrent, et tous les jours on voyait progressivement ses facultés intellectuelles s'affaiblir. Elle devint comme stupide : on l'apporta à l'hôpital St-Louis, où, dans le délire le plus effréné, elle offrait le scandale perpétuel d'une sorte de mouvement automatique qu'elle n'était point maîtresse de comprimer, malgré les violens reproches qu'on lui adressait. Chez elle, les extrémités supérieures, comme les bras, les mains, la tête et la poitrine, offraient un état de maigreur digne de pitié ; mais les hanches, le bas-ventre, les cuisses, les jambes étaient d'un embonpoint à surprendre les observateurs. On eût dit que la vie s'était en quelque sorte retirée et accumulée dans les membres abdominaux, et sur-tout dans l'organe utérin, où toutes les impressions qu'elle éprouvait venaient retentir, au point qu'en touchant successivement les différentes parties de son corps, on finissait par agiter toute

sa personne, et la monter en convulsions comme on met en activité les ressorts d'une horloge. Ces convulsions duraient près de trente minutes. La malade pendant ce temps poussait des gémissemens lamentables, et présentait l'image parfaite des visionnaires de St-Médard. Une pareille situation était effroyable pour les spectateurs. Les habitudes invincibles de la malade ayant déjà été imitées par deux femmes de la même salle, nous nous décidâmes à la renvoyer à ses parens, et nous fûmes ainsi contraints d'interrompre la série de nos observations. *Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médic., par* J. L. Alibert, *deuxième édit. tom.* 2, *pag.* 49.

Ce fait de l'extrême accroissement de l'embonpoint, dans une circonstance qui produit ordinairement le contraire, est assez remarquable pour noter les cas dans lesquels elle a eu lieu. Dans une discussion élevée à ce sujet dans le sein de la société de médecine de Lyon, le docteur *Gilibert fils,* son secrétaire particulier, dit l'avoir remarqué dans un jeune homme, mais avec un état d'idiotisme absolu. Ces deux circonstances avaient également lieu dans l'observation communiquée par M. *Richard,* correspondant de la société de médecine à Tarascon. Le malade, épileptique depuis l'âge de vingt ans, était devenu maniaque à la même époque. Pendant plus de trente années qu'il

qu'il vécut enfermé, toujours en démence, il devint d'une grosseur monstrueuse, malgré les habitudes vicieuses auxquelles il ne renonça jamais. Les cinq dernières années de sa vie, son état de stupidité était absolu ; semblable aux brutes, il n'en avait ni la prévoyance ni la propreté, et ne présentait sur son grabat qu'une masse informe de chair, dans laquelle on s'étonnait de voir les apparences de la vie et de la santé. Quelques suffocations, terminées et soulagées par un vomissement de sang, étaient le seul accident que l'on eût remarqué. Depuis deux mois il était mieux, et la raison paraissait lui être rendue lorsqu'il mourut subitement le jour qui suivit l'une des suffocations dont je viens de parler. Il était alors dans sa cinquante-cinquième année, et son embonpoint était devenu tel qu'il fallut huit hommes pour le porter en terre. Le même médecin avait ajouté à cette observation celle d'une dyssenterie qui, rebelle pendant dix-huit mois à toutes les ressources de l'art, ne put être guérie que lorsque l'homme qui en était le sujet eut avoué son habitude fatale, et mis à exécution la promesse d'y renoncer.

Dans la même séance de la société de médecine de Lyon, plusieurs des membres qui la composent citèrent des faits analogues à plusieurs de ceux que j'ai rappelés. M. *Balme*, son secrétaire général, dit avoir remarqué des crises épileptiques qui, loin

de s'accompagner de l'agitation du corps et des mouvemens tumultueux, avaient cela de particulier que l'individu restait dans l'immobilité la plus absolue. M. *Girard*, ajouta que la plupart des sujets, devenus épileptiques par une telle cause, devenaient promptement maniaques, soit parce que les accès sont en général plus longs, soit parce que cette cause contribue plus que toute autre à l'affaiblissement du cerveau.

Cette observation sera mise bientôt dans un plus grand jour par les recherches auxquelles se livre le savant docteur *Pinel*, qui, dans une lettre qu'il m'écrivait à ce sujet, m'annonçait qu'il recueillait avec soin tous les exemples de manie, suite des habitudes vicieuses, pour en enrichir une nouvelle édition de son immortel ouvrage sur la folie. — M. *Richard* dit avoir vu le ramollissement des côtes et leur déformation portés au suprême degré. — M. *Cartier*, mon successeur dans la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville, rapporta que la danse de *St-Gui* ne lui avait jamais paru plus rebelle et plus difficile à guérir que lorsqu'elle reconnaissait pour cause cet affaiblissement des forces physiques, à une époque de la vie où la nature n'a rien de trop pour fournir aux progrès de l'accroissement et au développement des organes. — M. *Buytouzac*, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu, dit avoir fait avec beaucoup

de succès l'application d'un traitement tonique et antispasmodique dans un jeune homme de dix-neuf ans, parvenu à un degré de consomption déjà très-grand, à en juger par le tableau suivant qu'il en traça. Le corps était desséché ; la faiblesse extrême dans les jambes et dans les genoux ; un fourmillement pénible se faisait sentir le long du dos ; la vue et les facultés de l'ame étaient affaiblies ; les vertiges étaient continuels ; le malade ressentait des douleurs dans la poitrine et un feu accompagné d'une toux d'irritation. La voix était altérée ; il y avait de l'oppression, une difficulté de respirer continuelle, avec la sensation d'une tension spasmodique violente à la face et à la poitrine.

Le docteur *Py*, médecin de l'hôpital de Narbonne, et correspondant de la société de médecine de Lyon, lui communiqua à la même époque les deux observations suivantes.

Première Observation. Jacques.... fut atteint d'un tétanos chronique. Après quinze jours de cette maladie nerveuse générale, qui portait pour symptôme le plus marquant une douleur aiguë aux deux yeux sans cesse en mouvement, le sujet entra dans une convalescence aussi longue que pénible, puisqu'il ne put quitter le lit d'un mois et demi. Guéri du tétanos, mais non de l'habitude fatale qui le lui avait procuré, il vit naître une

nouvelle série d'accidens. Sa tête éprouvait un tel degré de douleur habituelle, qu'en vertu de la sympathie établie avec les organes voisins, l'individu ressentait tantôt des tiraillemens dans les deux orbites, accompagnés de vertiges, tantôt des angoisses et des anxiétés précordiales, qui le faisaient tomber en syncope à la suite de quelques efforts de vomissement. Le moindre travail soutenu qu'il voulut faire de son état de chapelier, comme la moindre marche ou le plus léger effort, déterminaient dans ses membres de telles crispations, que tout son corps devenait insensible, au point de ne pas distinguer la douleur d'un violent froissement, ni le contact d'un fer chaud. *Jacques* a survécu, ajoutait M. *Py;* mais au moment où j'écris il souffre au haut de sa tête un froid continuel, qui augmente avec la canicule comme avec les frimats; les cheveux de cette partie sont roides, douloureux, constamment redressés comme dans la plique, et versent du sang quand on les coupe. Un bourdonnement d'oreilles constant l'a presque privé de la faculté d'entendre; il ne peut arrêter la vue sur un objet sans que son œil ne se trouble; son corps est brisé; son imagination taciturne, et ses convulsions cérébrales habituelles.

Deuxième Observation. Un vieillard plus que sexagénaire joignait à un amaigrissement affreux une toux convulsive avec hoquet, portée à un tel excès, que tout le village entendait les hurlemens

affreux que poussait depuis environ six mois ce malheureux vieillard. S'étant ouvert à moi sur les causes de cette étrange maladie, il ajouta qu'il avait joint à son dérèglement l'usage des boissons spiritueuses, dans l'intention de relever des forces qu'il sentait lui échapper de jour en jour; et que cette double habitude vicieuse avait aggravé les convulsions du diaphragme et des voies aériennes, au point de convertir le souffle de la respiration en hurlemens. Le grand *Barthez* résidait alors à Narbonne; et M. *Py*, dont il était l'ami, fut jaloux de lui ménager ce cas rare de consultation. Il pensa, comme ce dernier, que cette affection qui offrait de temps en temps quelques intermittences, pour reparaître ensuite avec plus de force, n'était due qu'aux excès indiqués. Il conseilla deux méthodes de traitement à suivre, l'une pendant le paroxisme, l'autre hors des quintes de cette toux convulsive et suffocante; et ce fut, en les suivant exactement pendant trois mois, que ce vieillard, devenu plus sage, retrouva une santé qu'il croyait perdue sans retour.

Le docteur *Morelot*, médecin distingué à Beaune, m'écrivait que, sous ses yeux, deux jeunes gens, destinés à l'étude de la médecine, périrent de la phthisie pulmonaire, précédée dans l'un d'eux d'une hémorragie affreuse du poumon. — Une jeune fille de 8 ans tomba dans un état de mai-

greur inquiétant; les extrémités inférieures étaient agitées par des mouvemens extraordinaires, qui se communiquèrent bientôt aux membres supérieurs; l'impossibilité de s'en servir devint absolue; l'agitation était excessive dans les muscles de la face et des yeux; l'enfant ne pouvait rester dans son lit: on était obligé de la tenir continuellement dans un grand fauteuil fermé devant elle. Le médecin qui la soignait crut que cette danse de St-Guy tenait à la présence des vers, et donna, mais sans succès, tous les médicamens propres à les combattre. Consulté à cette époque, le docteur *Morelot* crut y reconnaître les effets d'une mauvaise habitude, et en fut bientôt convaincu par ses recherches. Quelques conseils, une grande surveillance de la part des parens, l'usage des bains froids, du musc et du camphre procurèrent une guérison radicale; mais à 11 ans la jeune fille étant retombée dans les mêmes fautes, sa maladie reparut avec encore plus d'intensité, et ne céda qu'avec la plus grande peine aux moyens qui avaient si bien réussi la première fois. Deux ans après cette demoiselle mourut d'une inflammation chronique du péricarde, qui avait décidé un accroissement si prodigieux du foie, que cet organe remplissait presque en entier la capacité abdominale.

J'ai eu, me disait le même médecin, la douleur de voir périr dans la consomption un de mes

parens, âgé de 17 ans, d'une fort belle structure, et de la plus heureuse espérance. Sa faiblesse et sa maigreur étaient extrêmes, ses yeux ne voyaient qu'imparfaitement; l'ouïe était continuellement troublée par des bourdonnemens insupportables; sa mémoire s'affaiblissait de jour en jour; il éprouvait la constipation la plus opiniâtre, et la fièvre le consumait jour et nuit. Je n'éprouvai que trop sur ce malheureux jeune homme que *Tissot*, en proposant le quinquina et les bains froids comme spécifiques dans la consomption dorsale, a beaucoup trop généralisé l'application que l'on peut en faire: il est une foule de circonstances où ces moyens sont non-seulement inutiles, mais même dangereux; et je dus peut-être à ma persévérance à les employer, le chagrin de voir périr plutôt le jeune infortuné que je cherchais à sauver.

L'hydrocéphale aiguë est une maladie presque constamment mortelle, et les cas dans lesquels elle a pu naître par suite des habitudes vicieuses, sont assez rares, pour que je ne m'empresse pas de consigner ici l'observation qui m'a été fournie par mon excellent ami le docteur *Martin l'aîné*, ancien chirurgien en chef de l'hospice des vieillards de cette ville. — Le fils D...., âgé de 13 ans, me fut présenté par son père dans le cours de 1802. Une maigreur excessive, un air de faiblesse et d'abattement, des yeux ternes et sans feu me firent

présumer, au premier aspect, que je voyais en lui une nouvelle victime des funestes habitudes, et ses réponses m'en donnèrent la certitude. Son pouls lent et comme déprimé dans le cours de la journée, devenait serré et accéléré au moment où le soleil passait sous l'horizon. Sa tête habituellement pesante et inclinée sur la poitrine, devenait le siége d'une douleur vive et profonde ; la pupille se dilatait et la vue était troublée. A la fin de l'accès il tombait dans l'assoupissement. Son estomac affaibli ne pouvait supporter aucun aliment : son ventre était légèrement tendu, et ses urines peu abondantes exhalaient une forte odeur de foie de soufre. Je n'hésitai pas à porter un pronostic fâcheux, les signes de l'hydrocéphale aiguë me paraissant de la plus grande évidence. En effet, le jeune malade languit encore quelques jours ; et malgré tous les moyens mis en usage, il périt, après avoir présenté la série des accidens qui se manifestent à mesure que l'eau s'accumule dans le cerveau.

Tous les observateurs ont remarqué l'influence funeste que les yeux paraissent ressentir des coupables habitudes ; mais je ne pense pas qu'aucun d'eux ait vu la cataracte due à une cause pareille. Un cas de cette espèce m'a été communiqué par mon savant et laborieux ami, le docteur *Maunoir aîné*, de Genève. Le sujet était dans la fleur de

l'âge, et dans un état d'épuisement tel, que l'on eût cru voir un spectre ambulant, et que l'opérateur sentit le besoin de rendre quelque vie à ce corps exténué avant que d'entreprendre aucune opération. Celle-ci ne fut donc pratiquée qu'après plusieurs mois de soins; le malade souffrit peu, distingua tous les objets avec une netteté parfaite; mais après le troisième jour la cornée perdit de sa transparence, la conjonctive œdémateuse s'infiltra d'un sang pâle; le malade voyait comme au travers d'un brouillard, et tout annonça que la vie manquait dans l'organe opéré comme dans la totalité de l'individu. Cependant la cicatrice de la cornée se fit, la pupille resta intacte et circulaire, et grâces aux soins qui lui furent prodigués, le malade a conservé la faculté de se conduire.

Ce n'est pas seulement sur la production des maladies chroniques qu'influent les passions solitaires; elles contribuent quelquefois à la naissance des maladies aiguës, les aggravent, et les entretiennent. Le docteur *Valentin*, médecin à Marseille, traitait en 1790 une dame de condition, pour une fièvre intermittente, qui, plusieurs fois guérie, revenait toujours sous les divers types d'intermittence, et précédée par des frissons extrêmement longs et douloureux. Mon savant ami en témoigna plusieurs fois son étonnement à la malade, et reçut enfin d'elle

l'aveu que des habitudes honteuses, auxquelles elle n'avait pu se dérober, quoiqu'elle fût épouse et mère, s'étaient réveillées plus fortement sous l'influence des irritations de la fièvre, et qu'elles devaient être accusées seules de la persévérance de cette dernière maladie. Un tel aveu mit le docteur *Valentin* sur la voie des succès, et il lui fut aisé, avec une femme d'esprit, de faire valoir toutes les ressources du sien, et de l'arracher à l'erreur qui l'eût perdue sans retour.

Un jeune homme âgé de 19 ans, d'une constitution scrofuleuse, fut reçu dans l'hôpital de Strasbourg pour un ulcère au pied avec carie. Dans le cours du traitement qu'on fit subir au malade, il se plaignit un jour d'une douleur pongitive au côté droit de la poitrine, près de la colonne vertébrale; cette douleur s'apaisa par l'application d'un vésicatoire; mais la suppuration de l'ulcère cessant tout à coup, les premiers symptômes du tétanos se déclarèrent, et leur accroissement progressif amena en peu de jours la perte du malade. A l'ouverture du cadavre, le docteur *Lobstein*, chef des travaux anatomiques de l'école de Strasbourg, trouva les os du pied cariés, et deux vers lombricaux dans les intestins grêles. Les ventricules du cerveau contenaient un épanchement d'eau, et le canal vertébral une tumeur

qui le rétrécissait et comprimait légèrement la moëlle de l'épine; en examinant attentivement cette tumeur, on trouva qu'elle était produite par un abcès qui contenait un pus épais, blanc et comme plâtreux. Le corps de la dernière vertèbre dorsale était détruit, et le nerf intercostal du côté droit était en contact avec la matière purulente. Ce malheureux jeune homme était tombé dans cet horrible état à la suite d'habitudes dont il avait ignoré le danger. *Rapports sur les travaux exécutés à l'amphithéâtre d'anatomie de Strasbourg, par M.* J. F. Lobstein, in-4., 1805.

Je ne puis vous écrire, me mandait de Bayonne le professeur *Tournon*, médecin de l'hôpital militaire de cette ville, tout ce que je pourrais vous dire sur cette affreuse habitude, tant la corruption du siècle est grande ! Puissiez-vous par votre ouvrage, présenter de bons moyens, et arrêter cette continuelle cause de la dégénérescence de l'espèce humaine ! c'est un beau sujet ! mais bien délicat, sur-tout traité en langue française.

Je n'ai point eu l'occasion de faire d'observations particulières, et qui diffèrent de celles du docteur *Tissot*, m'écrivait en novembre 1808 l'éloquent *Fourcroy*, comte de l'empire, conseiller d'état à vie, membre de l'institut, directeur général de

l'instruction publique, et à qui la science doit l'immortel ouvrage du système des connaissances chimiques. Je suis seulement assuré que l'onanisme nuit infiniment à la mémoire, à l'intelligence, à la force et à la durée de la vie de ceux qui se livrent à ce vice dangereux.

M. *Pelletan*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de l'institut, et l'un des hommes qui honore le plus la carrière de l'enseignement, m'écrivait dans le même sens, à la même date, et faisait aussi des vœux pour que l'art eût enfin à offrir à la jeunesse une leçon qu'elle pût recevoir sans danger.

Une lettre du savant professeur *Portal*, membre de l'institut, contenait ce passage remarquable : « J'applaudis à votre projet de publier un ouvrage sur l'onanisme qui cause tant de maux à l'espèce humaine. *Tissot* n'a certainement pas épuisé ce sujet : on pourrait même dire que son ouvrage n'a non-seulement point corrigé la jeunesse de ce vice, mais qu'il paraît aujourd'hui plus commun que jamais : et quel est le médecin, dans une grande ville sur-tout, où les passions se touchent de plus près, qui n'en aie chaque jour sous les yeux les plus déplorables effets ? Combien d'individus meurent phthisiques, de marasme, d'infiltration

ou d'hydropisie ? combien n'y en a-t-il pas qui sont rachitiques, épileptiques, imbécilles sur-tout, et qui jouiraient encore de toutes leurs facultés sans leur funeste penchant ? J'en ai parlé sommairement dans mon ouvrage sur la phthisie pulmonaire (pag. 366), et dans plusieurs endroits de mon traité sur le rachitisme, et de mon anatomie médicale : mais je conçois que ce sujet, traité avec soin, et considéré sous le côté physique et moral, comme vous vous proposez de le faire, servira surement à diminuer le nombre des victimes, et fournira aux médecins une ressource de plus pour le traitement. »

Enfin, je terminerai ce tableau des suites fâcheuses de l'onanisme par les observations qui m'ont été communiquées par mon respectable maître, le professeur *Sabatier*, membre de l'institut, chirurgien en chef de l'hospice des invalides, et le Nestor de la chirurgie française.

« Je voudrais, Monsieur, m'écrivait-il, qu'il me fût possible de vous communiquer tous les faits remarquables sur l'onanisme qui se sont offerts à moi ; mais je ne les ai point écrits, et il ne me reste à ce sujet, dans la mémoire, que des résultats généraux que voici. Cette malheureuse habitude entraîne toute sorte de maux après elle. Les plus fâcheux sont une sorte d'imbécillité, une nullité

souvent absolue, et sur-tout des nodosités de l'épine, du genre de celles que *Pott* a décrites.

» 1.° J'ai vu un assez bon nombre de jeunes gens des deux sexes, en qui les facultés intellectuelles paraissaient totalement manquer. Lorsqu'à cette sorte de fatuité il se joignait la pâleur du visage et une maigreur générale, et que les sujets en qui ces symptômes se montraient étaient enclins au sommeil et à la paresse, je n'ai pas hésité à penser qu'ils étaient le résultat de l'onanisme.

» 2.° J'ai souvent été consulté par des hommes effrayés de leur nullité, dans un âge où les passions doivent avoir le plus de force. Mon avis constant a été qu'ils fissent en sorte de se rétablir en suivant un régime analeptique, et en vivant dans l'éloignement absolu des objets capables d'agir sur leurs sens.

» 3.° Ce que j'ai vu de plus terrible, et le plus fréquemment à la suite de l'onanisme, ce sont les nodosités de l'épine. Ordinairement elles avaient lieu à la région lombaire, et quelquefois aussi à la partie inférieure du col. Mon opinion a quelquefois été regardée comme dénuée de fondement, attendu la grande jeunesse des malades ; mais j'étais instruit, par des aveux récens, que plusieurs s'étaient rendus coupables avant la sixième année de la vie, et une jeune fille de cet âge m'en avait

fourni un exemple effrayant ; celle-ci ne put guérir, mais je ne puis douter que, dans plusieurs occasions moins pressantes, le changement de conduite des malades n'ait suspendu leur mal, et même ne les ait guéris comme ils pouvaient l'être, c'est-à-dire estropiés, ayant une bosse plus ou moins forte, et une grande faiblesse dans les cuisses et dans les jambes. »

CONCLUSION.

Quoique les maux dont je viens de présenter le tableau soient affreux, quoiqu'ils éludent souvent toutes les ressources de l'art le plus intelligent, ils ne sont cependant pas sans remèdes : l'infortuné qu'ils accableront les demandera au médecin dépositaire de sa confiance ; il ne me conviendrait pas d'en parler ; et le grand *Tissot* peut-être a diminué l'effet de ses utiles leçons, en laissant trop apercevoir les secours que l'art peut offrir aux maux qu'il vient de dépeindre. On doit se taire sur les ressources, lorsque l'idée de leur impuissance peut être encore un frein pour les coupables, car on redoute moins les maux dont on croit pouvoir guérir ; on marque pour le repentir la plus tardive des heures, comme si le jour où elle sonnera était assuré par le ciel.

Le seul remède à opposer à des maux qui ne subsistent que par la volonté, doit être d'en indiquer les dangers ; si je l'ai fait, si le jeune homme qui me lira rougit de sa conduite, s'il frémit de ses périls, s'il s'arrête devant le précipice entr'ouvert sous ses pas, j'aurai rempli mon devoir, et prescrit

prescrit le seul traitement qui convienne à l'âge où la raison peut se faire entendre. Car je ne puis regarder comme de vains secours cet effroi salutaire, né de l'idée d'un douloureux avenir, cette pensée de la honte empreinte sur un front coupable, ce souvenir de l'honneur et de la vertu réveillé dans une ame égarée, ce fantôme de la gloire menaçant d'en éteindre le flambeau, cette puissance de la religion appelée au secours de la faiblesse, ces infirmités accumulées sur une innocente postérité, cet épuisement physique, cette impuissance morale, ce désespoir d'une famille et d'un père, ces malédictions de l'amitié souillée par de honteux exemples, cette terreur de la contagion épouvantant les mères, cette lassitude de la vie, ces cris du remords, etc. De pareils tableaux ne seront point offerts sans succès au jeune homme dont tous les principes ne sont pas corrompus; et son retour à la vertu prouvera peut-être que je ne me suis pas trompé dans le choix du remède.

Si cependant le crime devançait cette époque de la vie où la raison peut le connaître, s'il était deviné par l'innocence même, alors il ne serait plus que l'erreur d'une nature abusée par un éveil précoce : la contrainte physique deviendrait le seul remède à offrir; les mains de l'innocence, comme celles de l'insensé qui se blesse, devraient

être condamnées à l'impuissance de nuire ; et pour la première fois, l'humanité applaudirait aux liens dont elles seraient chargées (1).

---

(1) Le docteur *Willermoz* a imaginé à cet égard un moyen de contrainte très-ingénieux, à l'aide duquel il a arraché à la mort plusieurs enfans que tout semblait devoir condamner à périr.

FIN.

ACADÉMIE DE LYON.

En rendant compte de ses travaux, dans la séance publique du 29 août 1809, le président de cette Compagnie savante a dit :

« Le docteur *Petit* a lu le 30 mai un poème de sa composition, intitulé *Onan*, ou *le Tombeau du Mont-Cindre*. Cette pièce, dans laquelle l'utilité du but et le mérite de l'exécution justifient le choix *hardi* du sujet, vient d'obtenir une mention honorable à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, et eût sans doute été couronnée, s'il eût été possible d'en faire une lecture publique. L'Académie de Lyon n'avait pas besoin d'être avertie par ce triomphe, pour reconnaître la sensibilité douce et les vues morales qui distinguent l'auteur d'un poème dont on nommera rarement le titre, mais dont la lecture charmera toujours. Elle y a trouvé une preuve nouvelle et brillante du talent poétique de M. *Petit*, dont la plume chaste et la noble imagination couvrant de fleurs un sujet ingrat, et animant un tableau dont le fond est triste et mélancolique, par la véritable expression du sentiment, sait constamment intéresser le cœur sans faire un seul instant rougir la décence. »

A MONSIEUR

LE DOCTEUR PETIT,

*Pour le remercier de son Épître sur la mort d'*EUGÈNE.

APOLLON AUX MUSES.

Eh ! quoi ! vous profitez, Muses, de mon absence,
Pour refuser à mon Docteur,
A votre noble élève, à votre adorateur,
La violette de Clémence (1)?

A M. PETIT.

« Poète-médecin, de chêne et de laurier,
O Petit ! par mes mains ta couronne est tressée;
Minerve y joint un lis, Vénus un églantier;
Et chaque Grâce, une pensée.....

Les chastes Sœurs aussi, dans leurs secrets bosquets,
Admirent, mais tout bas, cet élan de ton zèle;
Mais leur sainte pudeur ne l'avoûra jamais,
Et.... j'applaudis l'excès d'une vertu si belle.

---

(1) Prix du poème, dans l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

Poursuis !... De l'amour vrai relève les autels ;
L'arme du ridicule échoûrait sur Narcisse ;
Sois l'hercule Gaulois ; arrache les mortels
A l'homicide attrait de cet infâme vice.

Abhorré de l'hymen, détesté de l'amour,
Son malheureux esclave est frappé d'impuissance ;
Et tout bonheur pour lui s'éteint le triste jour
Que son délire attente à sa jeune innocence. »

AUX PÈRES DE FAMILLE.

O père infortuné ! dans les yeux de ton fils
Si jamais tu lisais ce ténébreux mystère,
Pleure !... Mais hâte-toi, prends, prends ce livre... Espère...
Je suis père, et mon cœur m'a dicté cet avis.....

Petit, que j'inspirai, n'est que mon secrétaire,
(Comme ceux de son nom (1) l'ont été dans Paris :)
Je veux, sur son péril, que l'adulte l'éclaire,
L'imitateur d'Eugène à la mort est promis.

---

(1) *Pierre Petit*, auteur de poésies latines fort estimées, fut placé, en 1687, parmi les sept meilleurs poètes qui composaient la Pléïade latine de Paris.

Jean Louis Petit, mort en 1750, l'un des premiers chirurgiens qui aient existé.

Antoine Petit, modèle d'éloquence et de générosité ; il fut le bien-

Un exécrable abus, volupté solitaire,
Qu'inventa l'ennemi des aveugles humains,
De sa raison bravée éteignit la lumière,
Et le déshérita de ses nobles destins.....

Honte aux amis !... Malheur aux complices perfides
Qu'Eugène a vus changeant le plaisir en forfait !
Jupiter les dévoue aux fouets des Euménides,
Maudit leur rage impie et leur affreux secret.

AUX EUGÉNIES.

O vous ! jeunes beautés, et des champs et des villes,
Du poète des mœurs vous chérirez le nom.
Que puissent ses conseils, à jamais inutiles,
Vous paraître une énigme et non une leçon !

BÉRENGER, de l'acad. de Lyon, corr. de l'inst. impérial.

---

faiteur des pauvres dans Orléans sa patrie, en y fondant un hôpital à ses frais. Je m'honore de l'avoir eu pour ami. Il mourut en 1794.

M. *Petit-Radel*, professeur actuel de l'école de médecine de Paris, auteur de poésies latines et d'un grand nombre d'ouvrages de médecine très-estimés.